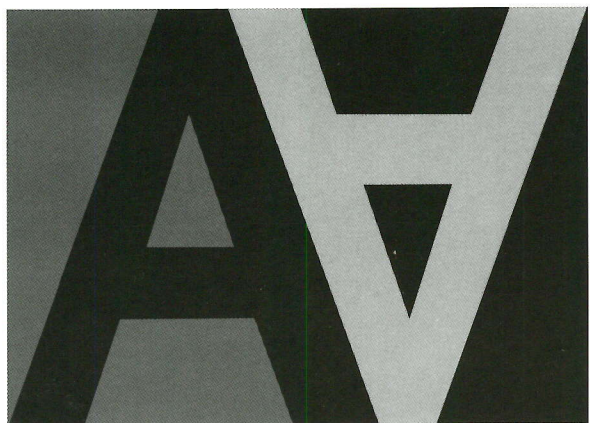


A U V E R G N E



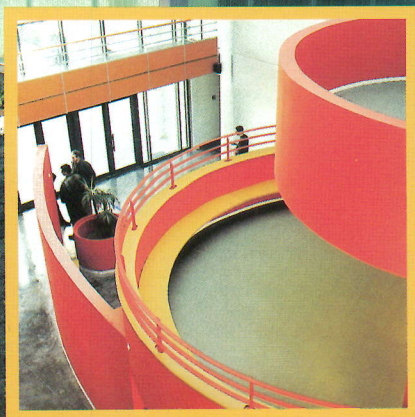
ARCHITECTURES

REVUE DU CONSEIL
REGIONAL DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
Avril 2000
N° 23 - 40 F

La magie des matériaux

**Centre international
de séjour sportif à Vichy**

CLERMONT-FERRAND
Les habits neufs
de l'IPCCI



L'atrium de l'IPCCI.

**L'architecture
"légère" face à
la tempête**

COMMUNICATION IMPRIMÉE

*Avec une équipe de 35 collaborateurs,
un équipement performant,
la société G. de Bussac propose une palette
étendue de prestations.*

*Sur le principe du "sur mesure",
nos prestations sont choisies par nos clients
selon le degré d'intervention désiré ;
intervention globale ou partielle.*

Management global d'opérations

- Conseil et étude en communication
- Conception et accompagnement de projets
- Ingénierie d'opérations de marketing direct
- Gestion complète de supports
[revues, guides...]
- Conseil éditorial, prestations
rédactionnelles, réécriture, interviews,
traductions
- Création ou recherche iconographiques.

Régie publicitaire

- Prospection d'annonceurs, gestion intégrale
de la régie.

Conception et réalisation graphique

- Conception graphique - Maquette
- Conception de chartes graphiques
- Mise en page, composition
- Photogravure, retouche d'image
- Relectures orthographiques et
typographiques
- Epreuves couleur qualité numérique
ou cromalins
- Acquisition de données d'environnements
PC ou Mac
- Flashage
- Transferts de données
et envoi d'épreuves-écran par Internet
- Réalisation, gestion et développements
de sites Internet [Département multimédia].
Tél. 04 73 40 65 62 - web@gdebussac.net

Les produits

- **Documents d'information** [Dépliants, affiches, brochures
publicitaires, brochures touristiques... Plaquettes
institutionnelles ou commerciales, rapports d'activités...]
- **Périodiques** [Revues professionnelles, lettres d'information,
journaux d'entreprises, bulletins municipaux...]
- **Catalogues** [Catalogues d'expositions, de festivals,
catalogues produits...]
- **Livres** [Annuaire, rapports de colloques, congrès...]
- **Les originaux** [Classeurs et intercalaires, dossiers de
formation ou de communication, ouvrages de prestige, jeux
de société, packaging, valisettes, présentoirs...]



Impression

- Presses Heidelberg
de 1 à 4 couleurs
en ligne.

Façonnage

- Mise en œuvre de tous
types de façonnages
standards ou spéciaux.

Routage - Expédition - Stockage

- Personnalisation
et édition laser
- Envoi en nombre
à tarif préférentiel
- Mise en place,
traitement et actualisation
de fichiers
- Stockage et gestion
de stocks
- Gestion d'expéditions
multi-adresses.

2, cours Sablon, B.P. 464
63013 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél. : 04 73 42 31 00
Fax : 04 73 42 31 10

*Contacts : Jacques Sembel
Gaëtan de Martrin
Christian Bait*

www.gdebussac.fr
gdb@gdebussac.fr



DE BUSSAC
Imprimerie

5

conseil de l'ordre

- Elections ordinaires
- Concours de luxe au rabais
- Guide de la MICQP
- Voyage d'étude à Bilbao

6

événement

Clermont-Ferrand :
Les habits neufs de l'IPCCI

Changement d'appellation, regroupement des trois sites sur le parc technologique de La Pardieu, dans des locaux qui ressemblent, par bien des côtés, à un temple moderne du savoir : le nouveau centre de formation, lancé par la Chambre de commerce et d'industrie Clermont-Issoire, a de quoi séduire les entreprises qui cherchent à élargir les compétences de leur personnel.

9

banc d'essai

Enveloppes "sur mesure"
pour projet ambitieux

L'acier connaît une faveur croissante dans la construction, y compris dans sa fonction déjà ancienne d'enveloppe des bâtiments et des espaces, où l'architecture contemporaine apprécie ses qualités. Sa pérennité est suffisamment établie pour que les nouveaux produits du groupe Usinor bénéficient d'une garantie de trente ans.

La revue du

Conseil

régional

de l'Ordre

des

Architectes

d'Auvergne.

www.archi-auvergne.org

ordre@archi-auvergne.org

Edition : Ordre des Architectes Région Auvergne, 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 04.73.93.17.84 Fax. 04.73.34.39.09 www.archi-auvergne.org ordre@archi-auvergne.org Directeur de la publication : Roland Ondet Comité de rédaction : Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Anne Montrieul.

Conception-réalisation : G. de Bussac S.A. - 04.73.42.31.00 www.gdebussac.fr avec la participation de Xavier Zwiller - Vice Versa pour la réalisation graphique, de Denis Couderc et Michel Josselin pour la rédaction Publicité : G. de Bussac / Michel de Féligonde. Tél. 04.73.62.81.08 Dépôt légal : 2^e trimestre 2000.

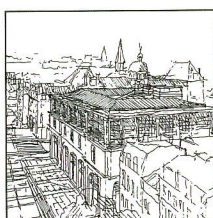


s o m m a i r e

10

brèves-actualités

- L'architecture "légère" face à la tempête.
- Vichy se dote d'un pôle universitaire.
- Centre permanent d'éducation à l'environnement : Hymne au bois.
- L'avenir de la place de Jaude entre les mains des architectes.
- IUFM de Moulins : Vue sur la ville.
- L'école des Beaux-Arts de Clermont s'élève.
- Moulins : le Musée du Bâtiment lance un concours photo.
- Saint-Flour : La réhabilitation d'un hôtel particulier reçoit le 5^e Prisme d'Or.
- L'autoroute du bois.
- Deux grands prix de l'architecture sont créés en Auvergne.
- De multiples conférences pour les Journées du patrimoine.



Avant
de construire,
"bétonnez"
votre
projet

UN BON
CONSEIL :
L'ARCHITECTE.

Page 27

16

clin d'œil

Ze t'empeste.

17

actualités

Centre international
de séjour sportif à Vichy :
La magie des matériaux

Après avoir pris conscience que les sportifs, quel que soit leur niveau, attendaient autre chose du Centre international de séjour, ouvert pourtant qu'à la fin des années soixante-dix, dans le parc omnisports Pierre Coulon, la Ville de Vichy a décidé de lancer un programme de réhabilitation d'envergure. Il devenait urgent de revoir le fonctionnement des sept bâtiments, au niveau des chambres mais aussi entre eux. Avec pas mal de contraintes pour l'architecte.

20

droit de savoir

L'archéologie préventive :
l'architecte en médiateur

Alors que la réforme de l'archéologie préventive bat son plein, Clermont-Ferrand est le théâtre d'un cas d'école, où un promoteur et l'administration en charge de la protection du patrimoine parlent à l'évidence deux langages différents. Un architecte, Dominique Jouffroy, président de l'UNSFA considère que la profession serait le meilleur médiateur entre les mondes de la construction et de la culture, et regrette un manque de concertation autour de la nouvelle loi.

N° 23

Avril 2000

Prix au numéro :

40 francs.

Abonnement :

100 francs.

Photo de couverture :

Centre international de séjour sportif à Vichy.
Photo J.-M. Landecy.

Vignette :

Les habits neufs de l'IPCCI à Clermont-Ferrand.

22

observatoire

L'Observatoire des concours dans la région Auvergne.

- Carnet.

23

savoir-faire

Blesle : La "maison rouge" s'adapte au coteau.

24

Les thèses
de fin d'études

Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand.

- Annonces : demandes d'emploi, recherche de stage.

e n j e u

Le 2 mars dernier, la Direction de l'Architecture et du Patrimoine nous annonçait le report d'une réunion prévue début mars à la mi-avril. Le point était fait des récentes réunions d'information et de concertation avec la CAPF, la FNB, l'UNCMI, SYNTEC - qui se préoccupe des évolutions possibles des sociétés d'architecture pour répondre aux demandes d'exercice pluridisciplinaire... - la FNPC, la MAF, l'ANAH ; un bilan provisoire des réunions interministérielles était dressé.

Depuis, est intervenu un remaniement ministériel. Que va devenir le projet de réforme avec un ministre dont la préoccupation principale pourrait être de finaliser la réforme de l'audio-visuel en cours ?

L'objection de la réforme était de renforcer et de relégitimer le rôle de l'Architecte. Je doute qu'il suscite des enthousiasmes extérieurs à la profession. Est-on prêt à imposer le recours à l'Architecte dès le premier mètre carré y compris pour les bâtiments agricoles, à mettre en place un permis de réhabilitation, à résoudre définitivement le problème des porteurs de récépissé... ? Est-ce d'ailleurs véritablement la seule nécessité du moment ?

ORDRE DES
ARCHITECTES
AUVERGNE

La MICQP vient d'éditer une plaquette intitulée simplement "La qualité des constructions publiques" : un petit ouvrage remarquable de pertinence et de lucidité qui devrait être le livre de chevet de tous nos élus et de tous les intervenants à l'acte de bâtir. On y lit que les entraves à la qualité sont l'insuffisance des études de programmation, une mauvaise estimation financière des opérations, une déresponsabilisation des Maîtres d'ouvrage, le facteur temps négligé, que les Maîtres d'ouvrage, "avant de se lancer dans une opération", devraient "visiter d'autres bâtiments, se faire expliquer le processus de production et de conception et comment les Architectes travaillent pour se faire une opinion personnelle de ce qu'ils peuvent attendre de leur futur Maître d'œuvre".

Légiférer, c'est bien ; se connaître et s'apprécier, avoir le goût de l'Architecture et l'appréhender différemment d'un produit de consommation, avoir vraiment le souci de ce que nous laisserons aux générations futures, c'est mieux. C'est mieux et on peut commencer dès aujourd'hui.

Jean-Paul Lanquette, Président

CLIMATISATION : QUAND LE GAZ NATUREL DÉCLARE SA FLAMME

Économique sur le moyen terme, respectueuse de l'environnement et confortable, la climatisation au gaz naturel s'implante en France. Exemple à Clermont-Ferrand où, sur le Parc technologique de La Pardieu, un bâtiment se rafraîchit à la flamme du gaz.



Si l'architecte se doit de concevoir des réalisations esthétiques, qui passeront les années et que le public s'appropriera, il a aussi comme préoccupation de rendre celles-ci fonctionnelles. André Brossier, en est bien conscient. Cet architecte qui a conçu la Préfecture ou le Marché Saint-Pierre, et a été à l'origine du Parc technologique de La Pardieu, où il a son cabinet, a toujours intégré dans ses projets cette double approche. Le choix qu'il a fait, en collaboration avec le cabinet Betalm, de la solution gaz pour climatiser le Centre de gestion de la fonction publique n'est donc pas anodin.

Au départ il s'agissait simplement de réaliser, sur le Parc technologique de La Pardieu, un bâtiment d'environ 400 mètres carrés. La volonté du client d'avoir une climatisation a conduit architecte et bureau d'études à étudier différentes solutions... Il y en avait trois liées aux sources d'énergie utilisées : le fuel, l'électricité et le gaz. Si la première a été éliminée pour raison d'environnement et d'image liée au Parc technologique, le choix a été plus délicat concernant les deux autres. "La solution gaz a été retenue pour raisons économiques" notre André Brossier. Et d'expliquer qu'à avantages techniques équivalents, le gaz était plus intéressant financièrement. Si l'on ajoute à cela une participation de Gaz de France à cette réalisation, on comprend que le choix se soit porté sur le Gaz Naturel. Mais il y a d'autres raisons qui ont pesé. La première a trait à l'impact sur l'environnement de la tech-

nologie mise en place. La technique employée dite par absorption eau/ammoniac (voir encadré) élimine tous rejets de ces fameux C.F.C. (Chlore, Fluor et Carbone) dont on sait qu'ils altèrent singulièrement la couche d'ozone. Avouez qu'il aurait été paradoxal que dans un site qui affiche comme vocation d'être un parc technologique on n'utilise pas une solution high-tech qui marie intelligemment progrès techniques et protection de l'environnement. Une autre raison justifie le choix de la solution Gaz Naturel. Elle tient à la nature des locaux. Sur un niveau et pour une superficie moyenne, cette option était la plus appropriée.

Enfin, les qualités de cette technique et en particulier le silence de fonctionnement équivalent à celui d'une chaudière a également été un paramètre déterminant dans le choix du procédé de climatisation.

Le Centre de Gestion de la fonction publique de La Pardieu est achevé depuis quelques mois et, si pour l'instant les températures extérieures n'ont pas atteint un degré tel qu'il y ait eu besoin de déclencher la climatisation, les essais réalisés ont été tout à fait satisfaisants.

Quant à savoir si cette technologie peut être appelée à se développer, notamment pour les maisons individuelles, André Brossier est confiant... mais pas pour tout de suite. Il explique que la climatisation de maisons est chose encore assez rare, surtout dans des régions où

la canicule reste exceptionnelle mais, ajoute-t-il, la tendance étant à toujours plus de confort, on peut logiquement penser que les clients souhaiteront des demeures climatisées dans les années à venir. Reste que la solution gaz est plus particulièrement adaptée à des locaux plus importants qu'une maison indivi-

duelle où l'on se contente souvent de climatiser une pièce ou deux.

Quant à cette énergie qu'est le Gaz Naturel, elle trouve en André Brossier un inconditionnel. Pour preuve, son cabinet, qu'il partage avec deux associés MM. Chaverot et Marquet est... chauffé au Gaz Naturel.

UNE TECHNOLOGIE RÉPANDUE

La technologie de l'absorption est largement répandue dans le monde, en particulier au Japon et aux USA.

Le Japon représente le premier marché mondial de la climatisation au Gaz Naturel avec plus de 50 % des climatisations installées dans les bâtiments neufs. Les USA sont le second marché mondial avec 20 % du marché neuf.

L'Europe aussi se met à la climatisation par absorption. Logiquement ce sont les pays du sud de ce continent disposant d'un bon niveau économique (Italie et Espagne) qui arrivent en tête. La France découvre ce procédé mais tend à rattraper son retard par rapport à ses voisins européens.

L'EAU ET L'AMMONIAC À LA PLACE DES C.F.C.

La technologie employée au Centre de gestion de la fonction publique de La Pardieu est la suivante. Une solution eau et ammoniac est réchauffée par un brûleur au Gaz Naturel dans un générateur. L'ammoniac se transforme en vapeur et se sépare de l'eau. Puis elle est convoyée dans un échangeur de chaleur où l'ammoniac refroidi à la température ambiante passe à l'état liquide. Il est alors vaporisé dans un deuxième échangeur basse pression de chaleur où, au contact du circuit provenant des convecteurs répartis dans le bâtiment en absorbant sa chaleur. La vapeur d'ammoniac passe par l'absorbeur où elle rencontre l'eau restée après séparation de vapeur d'ammoniac dans le générateur. C'est à ce moment qu'a lieu l'absorption.

LA CLIMATISATION À ABSORPTION, LES ATOUTS :

• des matériels :

- fiables (pas de pièces en mouvement, exceptée la pompe de circulation),
- silencieux,
- exempts de vibration.

• une production de chaud et de froid garantie en :

- puissance chaude maximale toujours disponible même aux températures hivernales les plus basses,
- puissance froide adaptable aux besoins.

• une installation économiquement avantageuse :

- durée de vie très importante,
- économie induite sur le contrat de fourniture électrique,
- un combustible, le Gaz Naturel, livré à un prix particulièrement attractif,
- une maintenance réduite,
- installation simple et classique.



GAZ DE FRANCE, LE CHOIX DE LA QUALITÉ

Elections. A l'heure où nous bouclons ce numéro, nous apprenons que la date des élections ordinaires est reportée au 4 mai pour le 1^{er} tour et 8 juin pour l'éventuel second tour. La cause en est la grève des postes en Midi-Pyrénées qui risquerait d'invalider les élections dans cette région. Dont acte. Nous seront patients quelques jours de plus pour retrouver un conseil de 18 membres, indispensable pour une région où il y a tant à faire.

Concours de luxe au rabais. Un concours "conception-construction" vient d'être lancé dans l'Allier pour la réalisation d'une usine de maroquinerie pour l'entreprise Vuitton. Le bâtiment sera à réaliser en trois mois. Bizarre, vous avez dit bizarre ?

La conception-construction ne peut s'appliquer qu'à des process industriels sophistiqués tels qu'une usine d'incinération des ordures ménagères ou encore une centrale nucléaire, mais en aucun cas pour un atelier devant accueillir des machines à coudre, même du cuir. Aussi, nous ne pouvons que conseiller aux architectes de s'abstenir de répondre à de tels faux concours qui sont parfaitement illégaux et scandaleux.

Doit-on à ce point tanner le cuir des architectes au seul motif de créer des emplois... et des sacs à mains ?

Guide de la MICQP. La MICQP vient d'éditer un guide remarquable, "La qualité des constructions publiques", qui inventorie les paramètres de la qualité des constructions publiques, les entraves à la qualité et enfin décrit les processus de commande qui favorisent la qualité. Ce fascicule de 67 pages illustré de très beaux exemples d'Architecture analyse avec clairvoyance l'état actuel des démarches qui conduisent à la production des constructions publiques et propose des attitudes intelligentes pour les améliorer. A lire absolument.

Pour se le procurer, écrire ou téléphoner à la MICQP - Arche Sud - 92055 La Défense Cedex - Tél. 01 40 81 23 30 - Fax 01 40 81 23 78.

Voyage d'étude à Bilbao.

La ville de Bilbao, grand pôle économique du nord de l'Espagne, confrontée depuis les années 80 au déclin de son industrie, tente avec ingéniosité et optimisme de réussir sa reconversion économique en reconstruisant ses friches industrielles laissées à l'abandon à proximité du quartier des affaires et affiche son intention de devenir une des grandes métropoles européennes.

C'est la raison pour laquelle le conseil de l'Ordre des architectes conjointement avec la revue Auvergne Architectures et le CUST, et le soutien logistique et financier de la société Usinor, ont choisi de proposer aux architectes et ingénieurs auvergnats un voyage d'étude à Bilbao qui se déroulera les 20 et 21 mai prochains. Outre la visite du musée Guggenheim conçu par l'architecte californien Franck Gehry qui est en passe de devenir un des nouveaux symboles de l'architecture contemporaine, le voyage proposera la visite du chantier du nouvel aéroport de Bilbao et de sa tour de contrôle (architecte : Santiago Calatrava), la visite du Palais de Euskalduna (architecte : Federico Soriano) ainsi qu'une croisière sur le Nervion qui permettra de découvrir le Pont de Biscaye ou "Puente Colgante",

le plus vieux pont transbordeur du monde construit par Alberto de Palacio en 1893, et la passerelle piétonne de Uribarte réalisée par Santiago Calatrava.

Le voyage s'effectuera en avion au départ de Clermont-Aulnat le samedi 20 mai à 7h00 du matin par vol privé spécial avec retour prévu le dimanche 21 mai aux environs de 23h.

Pour tous renseignements complémentaires concernant le programme et le prix, s'adresser au secrétariat du Conseil de l'Ordre des architectes, tél. 04 73 93 17 84.

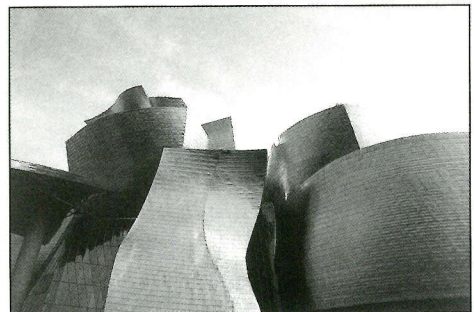
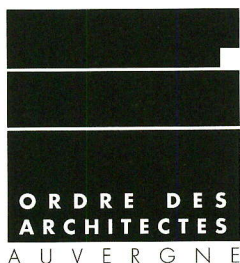
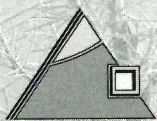


Photo Xavier Zwiller.



Ensemble,
nous construisons

la vie
de demain



DU PUY-DE-DÔME ET DU MASSIF CENTRAL

RUE DE BLANZAT - CLERMONT-FD

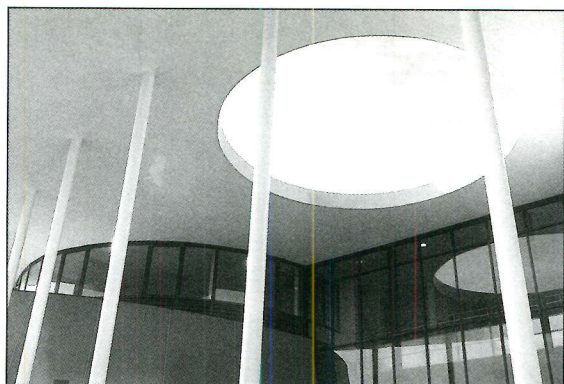
PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURES



REPORTAGES / PHOTOTHEQUE

CHRISTOPHE CAMUS

CLERMONT-FERRAND / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41



La galette fine en béton qui recouvre tout le bâtiment, vient s'appuyer sur de fines colonnes en acier.

Changement d'appellation – l'IPCCI devient CCI formation – regroupement des trois sites sur le parc technologique de La Pardieu, dans des locaux qui ressemblent, par bien des côtés, à un temple moderne du savoir : le nouveau centre de formation, lancé par la Chambre de commerce et d'industrie de Clermont-Issoire, avec l'appui des collectivités

locales, a de quoi séduire les entreprises qui cherchent à élargir les compétences de leur personnel.

A

Clermont-Ferrand

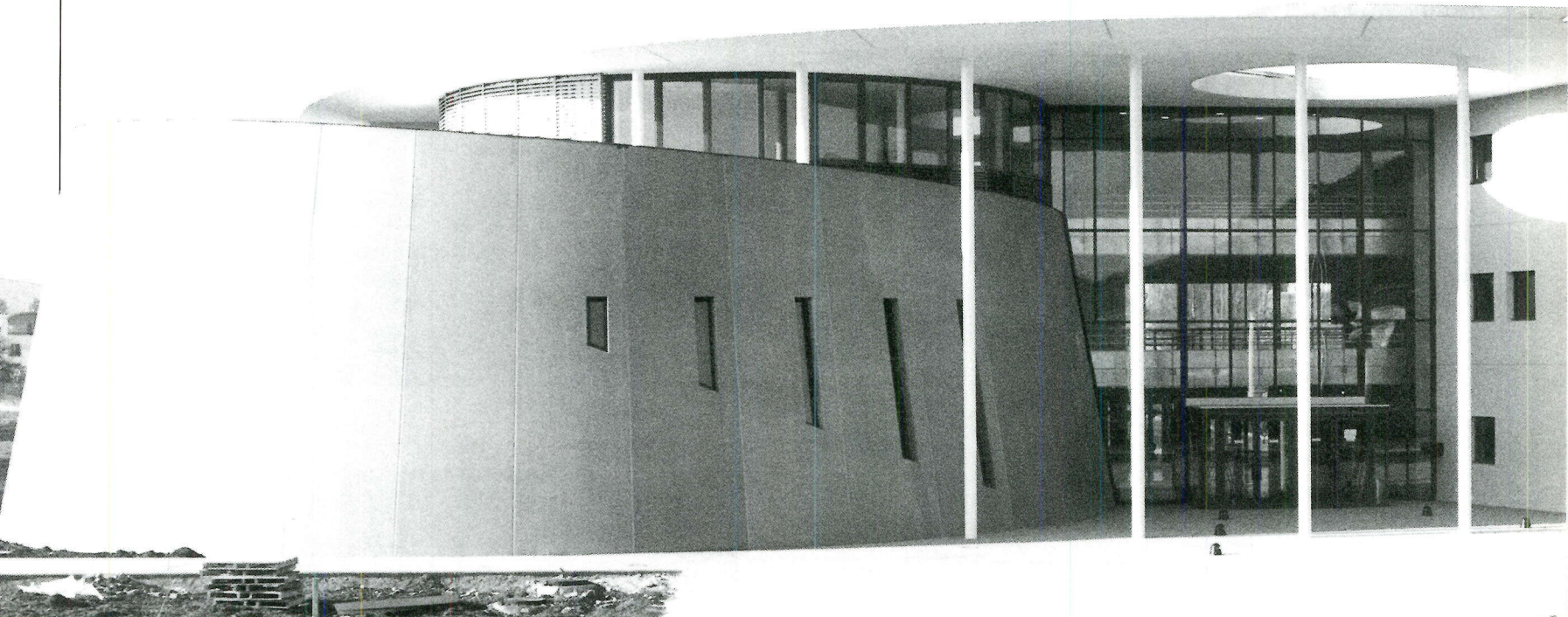
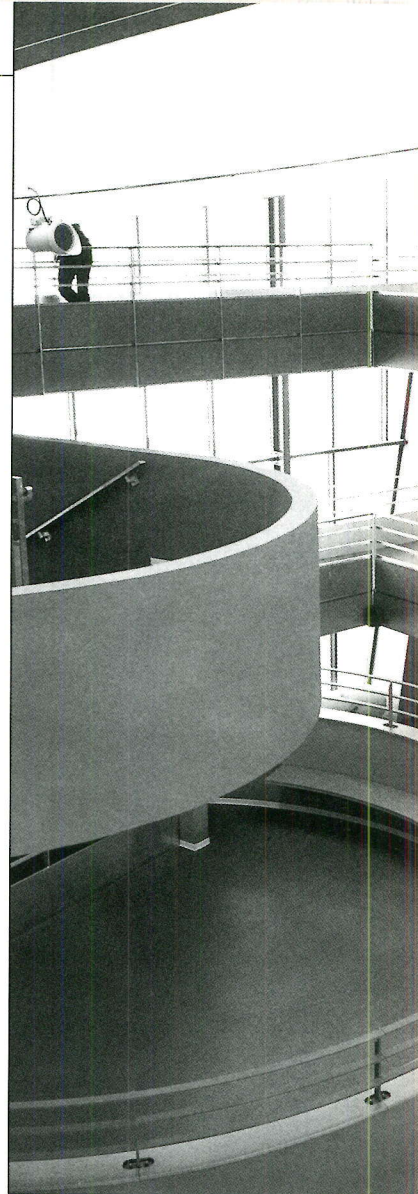
**Les
habits
neufs
de**

l'entrée nord de La Pardieu, à deux pas de la nouvelle gare et en bordure du futur rond-point, le centre de formation devient un signal fort, visible de partout y compris par les voyageurs SNCF. Il ne laisse insensible personne, et sa façade arrondie contraste singulièrement avec les autres bâtiments du parc technologique. Dans ce geste, il est facile d'y voir un symbole. Toute proportion gardée par rapport au lycée Lafayette, on peut comparer les deux établissements de formation à des sentinelles du savoir, dans

un lieu où se rassemblent de nombreuses entreprises tertiaires, faisant largement appel à la matière grise.

Simple effet du hasard ? Dans les deux cas, l'on a affaire à un lieu public destiné à l'enseignement, précise Jean-Louis Pourreyron, l'un des architectes. Et ce simple rappel explique sans doute l'esprit dans lequel ils ont travaillé au départ, tout en gardant quand même, du moins pour le centre de formation CCI, une façade relativement rigide à l'arrière, afin de maintenir un lien avec le parc technolo-

Les circulations à chaque niveau n'ont surtout pas été traitées comme des "couloirs scolaires".





Toutes les formations sont regroupées autour d'un atrium à l'image des quartiers qui se développent autour d'une place centrale.

colonnes en acier, l'établissement ressemble à un temple classique, un endroit privilégié, où l'on se réunissait autrefois pour écouter et pour débattre.

C'est justement cette fonction essentielle d'échanges et de communication que les architectes ont défendu ici, en adoptant une organisation à la fois éclatée et concentrique, pour tenir compte de la diversité des enseignements —de l'étude des langues à la formation industrielle et informatique—, et donc au profil des stagiaires envoyés par des entreprises très différentes. Car, il ne s'agit ni d'un lycée ni d'une université mais bien d'un institut de formation, à l'intérieur duquel *"chaque entité possède sa propre respiration spatiale favorisant les rencontres"*, souligne Jean-Louis Pourreyron. Principe que les architectes ont appliqué partout, y compris dans les circulations à chaque niveau, qui n'ont surtout pas été traitées comme des "couloirs scolaires".

Toutes les formations sont ainsi regroupées autour d'un atrium, éclairé par le haut, à l'image des quartiers qui se développent autour d'une place centrale. C'est le "cœur vivant" du bâtiment, qui assure la liaison entre les différentes salles et qui donne vraiment une âme au projet. Avec, en point d'orgue, des locaux de détente situés au rez-de-chaussée, qui s'ouvrent au sud sur la terrasse du patio, à la croisée

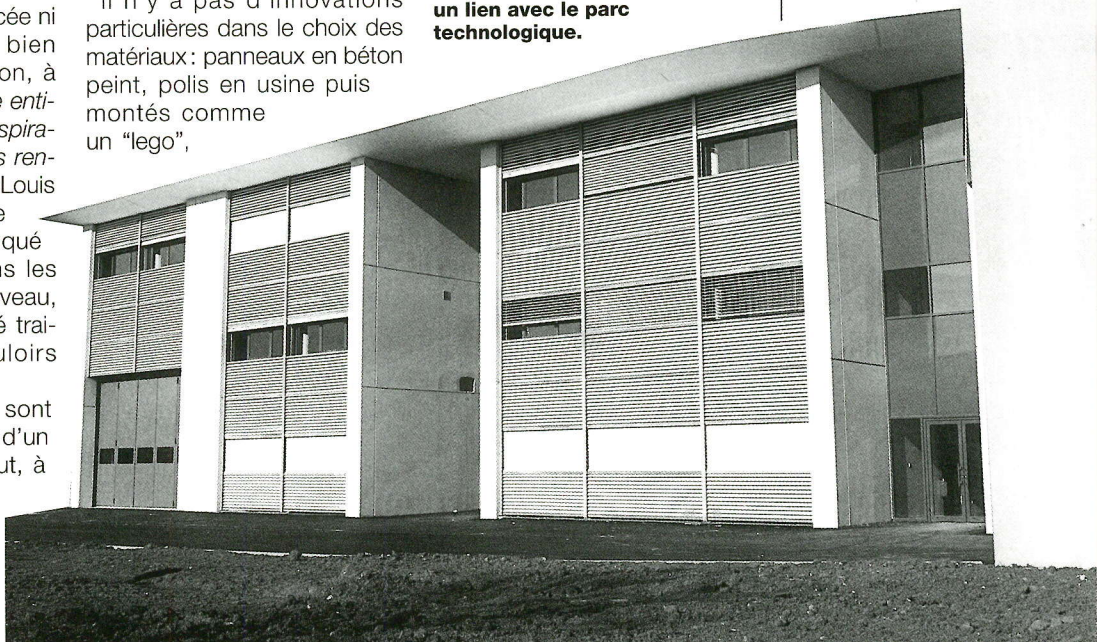


des flux, pour favoriser au maximum les rencontres et les échanges entre les stagiaires. Le tout "unifié" par des brise-soleils extérieurs en aluminium, à l'avant comme à l'arrière, afin de garantir une protection efficace des matériels informatiques, *a fortiori* dans un établissement ouvert également durant l'été.

Il n'y a pas d'innovations particulières dans le choix des matériaux: panneaux en béton peint, polis en usine puis montés comme un "lego",

tiques, un plateau technique "commerçant", un centre de langues, une bibliothèque, des bureaux pour les formateurs... Pari réussi aux dires des utilisateurs.

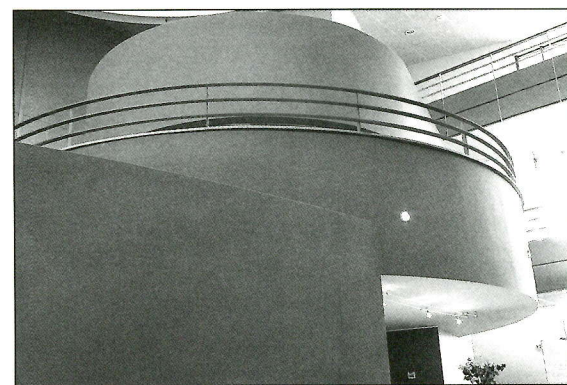
Une façade relativement rigide à l'arrière, afin de maintenir un lien avec le parc technologique.



gique, mais en prenant soin de s'en démarquer totalement à l'avant. Avec des volumes courbes et une certaine monumentalité, renforcée encore par l'amphithéâtre d'une centaine de places, qui prend appui à l'intérieur du centre et se prolonge à l'extérieur comme une proue.

Symbole de puissance et en même temps de transparence que permettent les murs rideaux, avec sa galette fine en béton, qui recouvre tout le bâtiment, à 12 mètres du sol, légère mais qui répond aussi aux normes parasismiques, venant s'appuyer sur de fines

pour garder l'esprit de la structure, mur rideau, menuiserie aluminium, garde-corps en acier galvanisé, cloisons en plâtre, immense verrière pour l'atrium..., avec une attention particulière pour la qualité acoustique. *"Nous nous sommes plutôt attachés à la géométrie de l'ouvrage et à la mise en scène des locaux"*, déclarent les architectes. Et ce n'est pas si facile de réunir, dans un même lieu de 4 000 mètres carrés, sur deux niveaux plus rez-de-chaussée, un atelier avec des machines-outils, des salles informa-



C'est cette fonction essentielle d'échanges et de communication que les architectes ont défendu en adoptant une organisation à la fois éclatée et concentrique.

Architectes : Atelier 4 (Jean-Jacques Erragne / Jean-Louis Pourreyron / Philippe Tixier)

Maître d'ouvrage : CCI de Clermont-Ferrand / Issoire

Structures : BET ITC Structures

Fluides : BET Choulet

Economiste : Cabinet Cercy

Acoustique : Bernard Noël

Le centre de formation devient un signal fort visible de partout. Sa façade arrondie contraste singulièrement avec les autres bâtiments du parc technologique.



C.C.I. Formation le choix pour l'électricité

Pour répondre aux choix architecturaux novateurs et aux exigences de polyvalence dans l'utilisation du nouveau bâtiment de formation, les élus de la C.C.I. de Clermont-Ferrand se sont prononcés pour la solution du **confort électrique**.

Sous la conduite du bureau d'étude Choulet, et en collaboration avec les techniciens d'EDF, des solutions de confort optimal en toutes saisons ont été imaginées.

Salles de cours, bureaux, ateliers ou amphithéâtres sont chauffés et/ou climatisés (pour certaines parties du bâtiment ou certaines heures de la journée) en fonction de l'utilisation pièce par pièce des locaux.

Piloté à l'aide d'une Gestion Technique Centralisée (GTC), le confort est programmé, régulé et ajusté pour permettre d'optimiser les dépenses d'énergie durant l'exploitation du bâtiment.

La programmation prospective sur PC matérialisant chaque pièce permet une gestion intelligente du bâtiment par la prise en compte de la tarification en vigueur (par tranche de 10 mn), le contrôle permanent et préalable des puissances et l'utilisation programmée des zones de vie, selon leur destination.

Construction modèle en matière d'orientations technologiques, le bâtiment de la C.C.I. formation est aussi à la pointe du confort visuel et phonique notamment par la qualité de ses matériaux.

A noter que chaque fenêtre est équipée d'un contact de feuillure permettant de couper le chauffage ou la climatisation dès l'ouverture des ouvrants.

Cette fonction peut être intéressante pour une connexion au système anti-intrusion.

Rencontre avec Mme Lavaud, directrice de la CCI formation.

Qu'est-ce qui a guidé les élus de la CCI dans leur choix du tout électrique ?

CCI Formation accueille un large public (stagiaires, formateurs, personnels administratifs) toute l'année dont l'été. Pour les élus, ce nouveau bâtiment devait répondre aux besoins de confort actuel, notamment en matière de chauffage et de rafraîchissement. Ceci étant, en fonction de l'enveloppe budgétaire, EDF nous a proposé le meilleur compromis par sa solution de système réversible.

Depuis l'entrée en fonction de ce bâtiment, en janvier, comment jugez-vous la mise en place de ce système ?

Il est encore difficile de tirer des conclusions. Même si tout n'est pas encore au beau fixe, dans l'ensemble nous sommes satisfaits. Toute solution nouvelle a ses difficultés au démarrage. Nous sommes en particulier en période d'essais sur les systèmes de modulation. Les réglages du système GTC ne peuvent se faire que par tâtonnements. Ce travail est réalisé par le bureau d'étude qui formera à terme un membre de notre équipe pour les interventions au quotidien.

Comme utilisatrice, quelles sont vos sensations de confort ?

Je dirais que ce système me paraît à la fois propre et fonctionnel. La répartition de l'air climatisé se fait par ventilation à partir d'air filtré. La présence sonore liée à la ventilation est du niveau de celle émise par mon ordinateur.



Quelles conclusions pourriez-vous apporter ?

Cette solution tout électrique va permettre à la fois un bon confort du bâtiment et l'utilisation de l'énergie au plus près de nos besoins.



Point de vue de M. Damont - Bureau d'étude Choulet - maître d'œuvre thermique pour le bâtiment de la CCI formation.

Quelles solutions techniques avez-vous préconisées pour le bâtiment de la CCI formation ?

Le choix technique repose essentiellement sur l'objectif de rafraîchissement des locaux. Après le choix de la pompe

à chaleur, nous avons retenu un traitement thermique terminal des locaux par ventilo-convecteurs : 2 tubes, 2 fils et régulation individuelle par locaux. Ce système souple d'utilisation est complété par une GTC. Le dispositif contrôle et donne une efficacité maximale sur tous les paramètres de chauffage et de rafraîchissement.

Le pilotage de l'ensemble par GTC n'est-il pas trop novateur ?

Le système GTC mis en place avec pompe à chaleur réversible est une technologie avancée qui trouve sa première application dans notre région. Néanmoins, le produit "Desigo insight" est développé par Siemens Landis/Stefa depuis 1996. Dans ce contexte, un de nos critères de choix du fournisseur a été la proximité géographique entre utilisateur et installateur, notamment pour la maintenance et l'optimisation future de l'installation.

Comment gérez-vous ce type de projet avec l'architecte ?

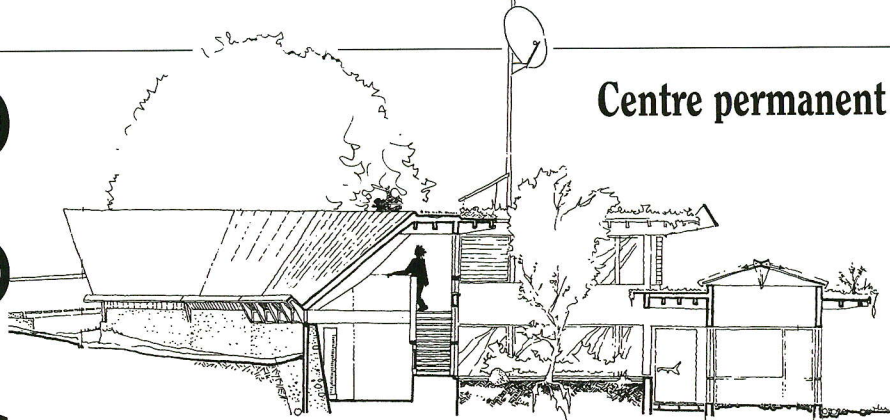
Comme co-traitant, l'équipe Archi./B.E. doit jouer pleinement la carte de la coopération. L'architecte doit pouvoir s'appuyer en confiance sur le technicien. Ce projet a été mené parfaitement dans cet état d'esprit.

L'électricité, une solution d'avenir en Auvergne ?

Oui, sans aucun doute pour ce type de construction (4 000 m²). Le rapport investissement/confort est le compromis idéal notamment grâce au télé-suivi de consommations et à l'adaptation des tarifs par l'ajustement de la puissance souscrite proposé par EDF. Il reste maintenant aux utilisateurs à intégrer la période de rodage nécessaire et les changements psychologiques liés à l'utilisation de toutes les nouvelles technologies.

Centre permanent d'éducation à l'environnement

HYMNE AU BOIS



Du bois, encore du bois... Il y en aura partout, aux murs, aux plafonds, exceptés les sols qui seront traités en béton avec une finition quartz, mais n'oublions pas que le Centre permanent d'éducation à l'environnement sera ouvert au public et que l'association, en charge du projet, compte bien en amener beaucoup. Reposant sur une plate-forme en béton, le bâtiment suivra les caprices du terrain, avec un plan d'ensemble à géométrie souple, calé sur les courbes de niveaux et sur l'emplacement... d'un grand tilleul, car, dans ce projet, les arbres prennent évidemment beaucoup d'importance. *"Cela donne une impression de souplesse, que vient équilibrer la simplicité des volumes, calibrés au plus juste, pour maîtriser les dépenses de chauffage"*, expliquent les architectes.

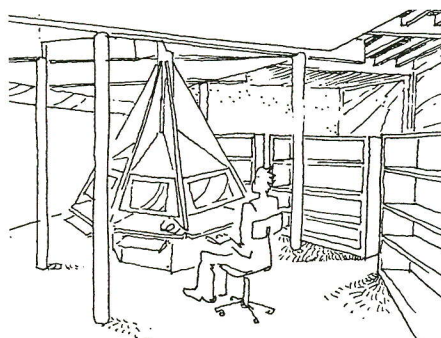
Adossé au rocher, le Centre s'étale en corniche sur la prairie et s'ouvre largement sur le sud, où les visiteurs pourront circuler librement le long de la façade, sous un auvent. Ce

choix, en fait, favorise le développement des salles d'exposition dans les circulations intérieures, éclairées naturellement. Il permet aussi un déroulement en boucles des principales activités –conférence, exposition, centre de ressource, espace administratif et, dans l'ancienne salle des fêtes, l'atelier-magasin–, desservies par un hall d'accueil. Les cloisons, en bois, seront d'ailleurs réalisées à la suite du sol, afin de pouvoir les adapter aux activités, qui évolueront probablement dans le temps. A chaque fois, l'accent sera mis sur l'aspect pédagogique, et les architectes ont d'ores-et-déjà prévu d'installer un pluviomètre ou encore un vivarium, en cas de mauvais temps. Pour tout leur projet, ils ont suivi une démarche HQE, Haute Qualité Environnementale –ce qui a sans doute influencé le

choix du maître d'ouvrage–, préconisant une terrasse plantée, qui ralentit le mouvement des eaux de pluie, récupérées ensuite, et augmente l'inertie globale des volumes chauffés, des panneaux solaires et photovoltaïques, une mare, une chauffe-

rie au bois... Le confort acoustique étant assuré en partie par les plafonds en bois et par les fibres de cellulose incorporées aux cloisons. Reste à trouver le financement –un peu moins de sept millions de

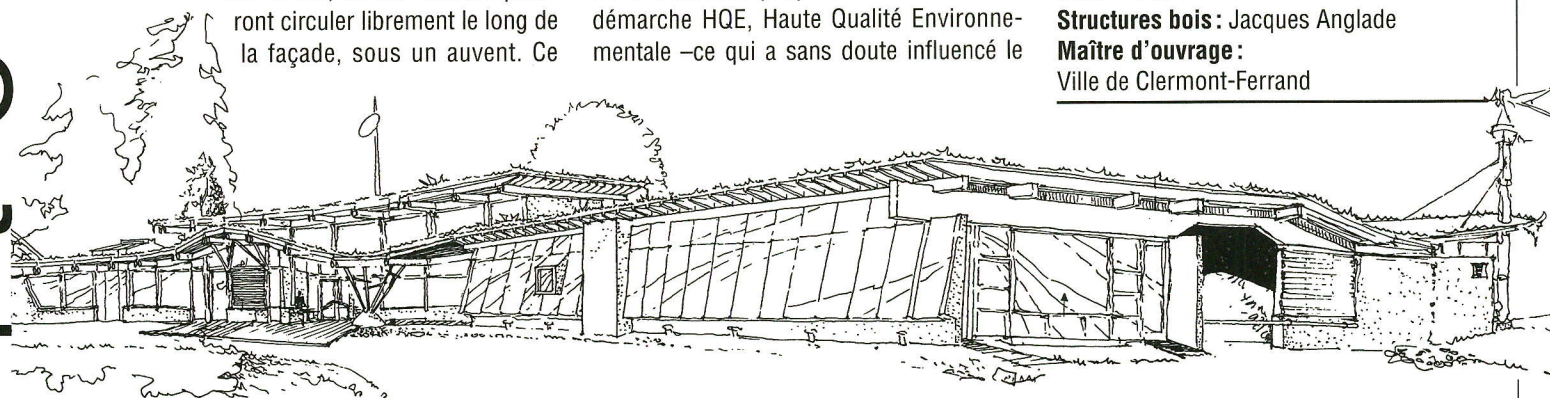
francs– pour que le programme puisse aboutir. Mais le tour de table est en cours.



Architectes : Atelier de l'Entre : Aline Duverger / Marie-Renée Desages / Yves Perret

Structures bois : Jacques Anglade

Maître d'ouvrage : Ville de Clermont-Ferrand



Deux grands prix de l'architecture sont créés en Auvergne

Pour la première fois en Auvergne, deux grands prix d'architecture viendront récompenser les travaux des architectes. Lancés dès cette année par le Conseil régional d'Auvergne, ils seront décernés à deux réalisations de grande qualité, qui s'intègrent au mieux dans le patrimoine de l'Auvergne et qui répondent de façon pertinente aux besoins de leurs utilisateurs. Il s'agit donc de valoriser l'identité architecturale régionale et de promouvoir l'architecture de qualité.

"Cela peut s'entendre non seulement en termes de cohérence des matériaux, des volumes, des proportions, des couleurs, avec l'identité régionale, précise la Région, mais aussi dans la volonté de développer des architectures qui, tout en utilisant des matériaux contemporains, sauraient s'inscrire dans la culture auvergnate ou viendraient proposer des formes modernes dont les effets plastiques seraient en harmonie avec leur environnement."

Pour la première édition, ne seront

primées que des réalisations nouvelles ou des réhabilitations lourdes, achevées entre 1997 et 1999. Deux catégories seront donc distinguées : les constructions à usage d'habitation ou dans lesquelles on est amené à séjourner et les différents lieux d'activités où l'on travaille, se distrait, se cultive, où l'on vient aussi chercher des renseignements. L'ensemble maître-d'œuvre/ entreprise sera retenu pour la conception et l'exécution du bâtiment, mais les prix seront versés aux architectes : 250 000 F et 150 000 F décernés dans chacune des deux catégories.

Les candidatures seront présélectionnées par une commission technique composée de professionnels régionaux et de techniciens du Conseil régional d'Auvergne. Le jury, variable à

chaque édition, comprendra le Président du Conseil régional, qui co-présidera le jury avec une personnalité extérieure à l'Auvergne –un professionnel de l'architecture ou du patrimoine. Celui-ci proposera trois membres extérieurs dont obligatoirement un concepteur et un non-professionnel.

Les quatre autres membres du jury seront deux Conseillers régionaux, un membre du Conseil régional des jeunes et un professionnel de la région –architecte ou constructeur. Chaque architecte de la région sera averti de ce concours directement par le Conseil régional.

Renseignements :

Conseil régional d'Auvergne
Claire Viallefont
Tél. 04 73 31 84 64.



CLERMONT-FERRAND

L'École des Beaux-Arts s'élève



Dans le respect des anciens locaux – ceux de l'ancienne Halle au Blé –, à peine remaniés au début des années soixante-dix, pour accueillir des étudiants – mais en apportant quelques retouches astucieuses et pas mal d'idées lumineuses, les architectes ont relevé le défi, augmentant la surface de l'École des Beaux-Arts de 60 %, qui passe ainsi de 2500 à 4000 mètres carrés. Près des trois-quarts seront réservés aux activités d'enseignement appliqué, qui se traduira forcément par un nombre d'étudiants beaucoup plus important – 200 contre 120 aujourd'hui – et une place encore plus large à ceux qui suivent diverses activités d'initiation et de sensibilisation à l'art – de 300 actuellement, leur effectif pourra atteindre 800 !

Depuis longtemps, tout le monde pensait que l'école devait évoluer, grandir et améliorer son image en s'ouvrant davantage vers l'extérieur, en direction d'autres écoles d'art, d'organismes culturels, des universités, mais aussi des entreprises et des habitants.

Inadaptée à ses missions, il lui fallait prendre de l'ampleur, s'ancrer encore plus dans le quartier et devenir une "devanture de l'art" prestigieuse, qu'elle n'avait jamais pu atteindre jusqu'ici, faute d'avoir pu s'adapter aux évolutions de l'enseignement. Il

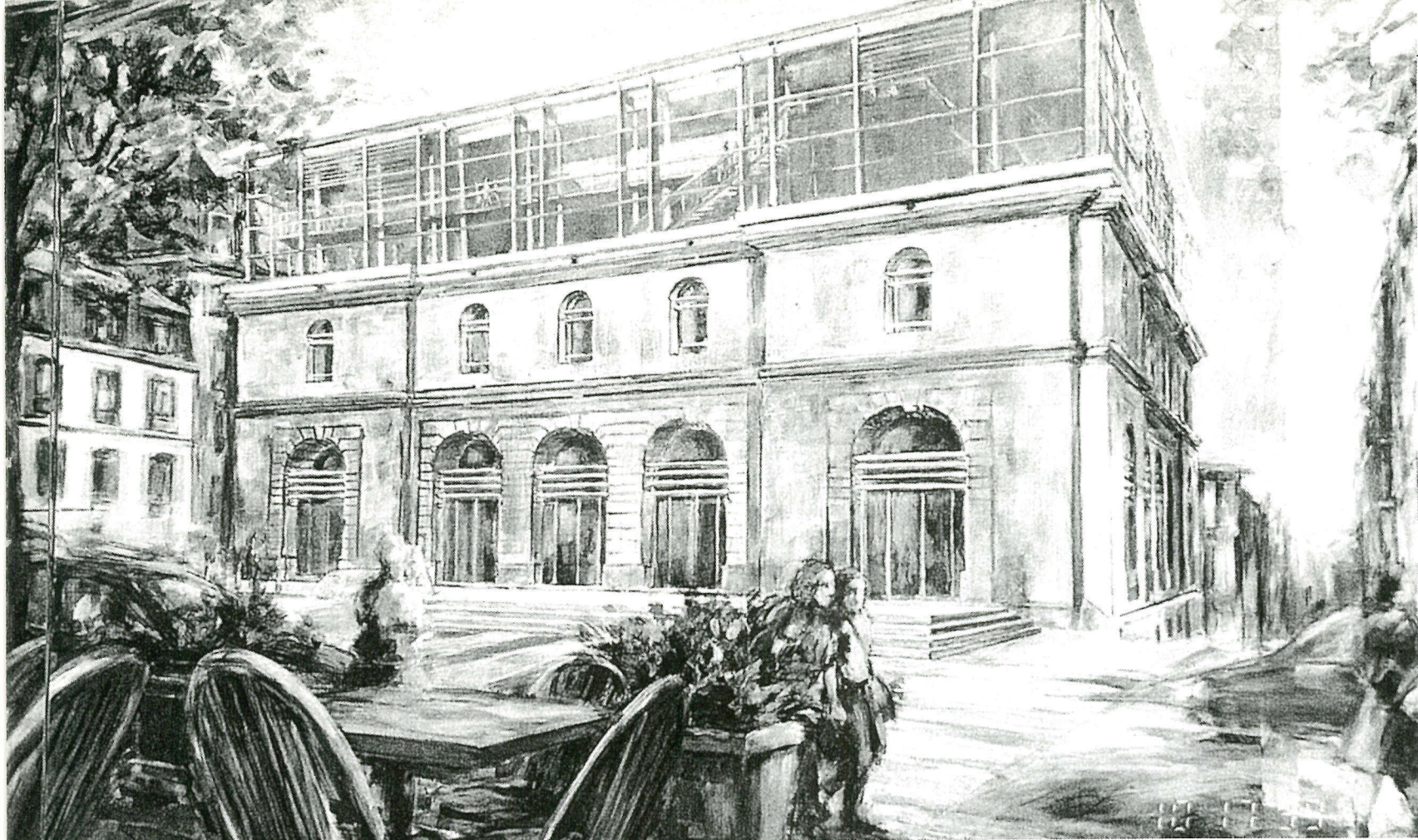
était nécessaire de lui rajouter un amphithéâtre de 200 places, de prévoir un centre de documentation et, surtout, d'agrandir les espaces réservés aux cours et de les organiser autrement dans cette grande maison un peu trop solennelle.

La principale innovation, qui a suscité de sérieuses inquiétudes et même un débat au Conseil municipal, est de surélever l'École en lui rajoutant un étage supplémentaire en terrasse, entièrement vitré, sans toucher aux façades héritées de l'ancienne Halle au

Blé, dans le même esprit que l'Opéra de Lyon, transformé par l'architecte Jean Nouvel. *"Ne pas se donner la liberté en regard de l'histoire, c'est se priver des petits miracles, préviennent les architectes dans le dossier de présentation. La restauration doit intégrer les modifications du passé et en même temps anticiper l'avenir".*

Un parcours scénographique

Surélever ? Une évidence, mais dans quelles conditions ? Les architectes prévoient donc une enveloppe vitrée, lisse, sans détails superflus, soutenue par des poteaux en acier galvanisé supportant le mur rideau en aluminium laqué gris foncé. Et pour gagner encore un peu de place, ils suggèrent de creuser, pour



loger l'amphithéâtre. *"Le projet doit être une promenade à travers un parcours scénographique"*, écrivent-ils, avec des principes bien établis : une grande lisibilité, des pratiques d'enseignement, une organisation rationnelle de la circulation des différents usagers comme des matériaux, une sécurité absolue dans le stoc-

La future école, bien ancrée dans le quartier, sera surélevée d'un étage supplémentaire en terrasse, entièrement vitré sans qu'on touche aux façades héritées de l'ancienne halle aux blés.

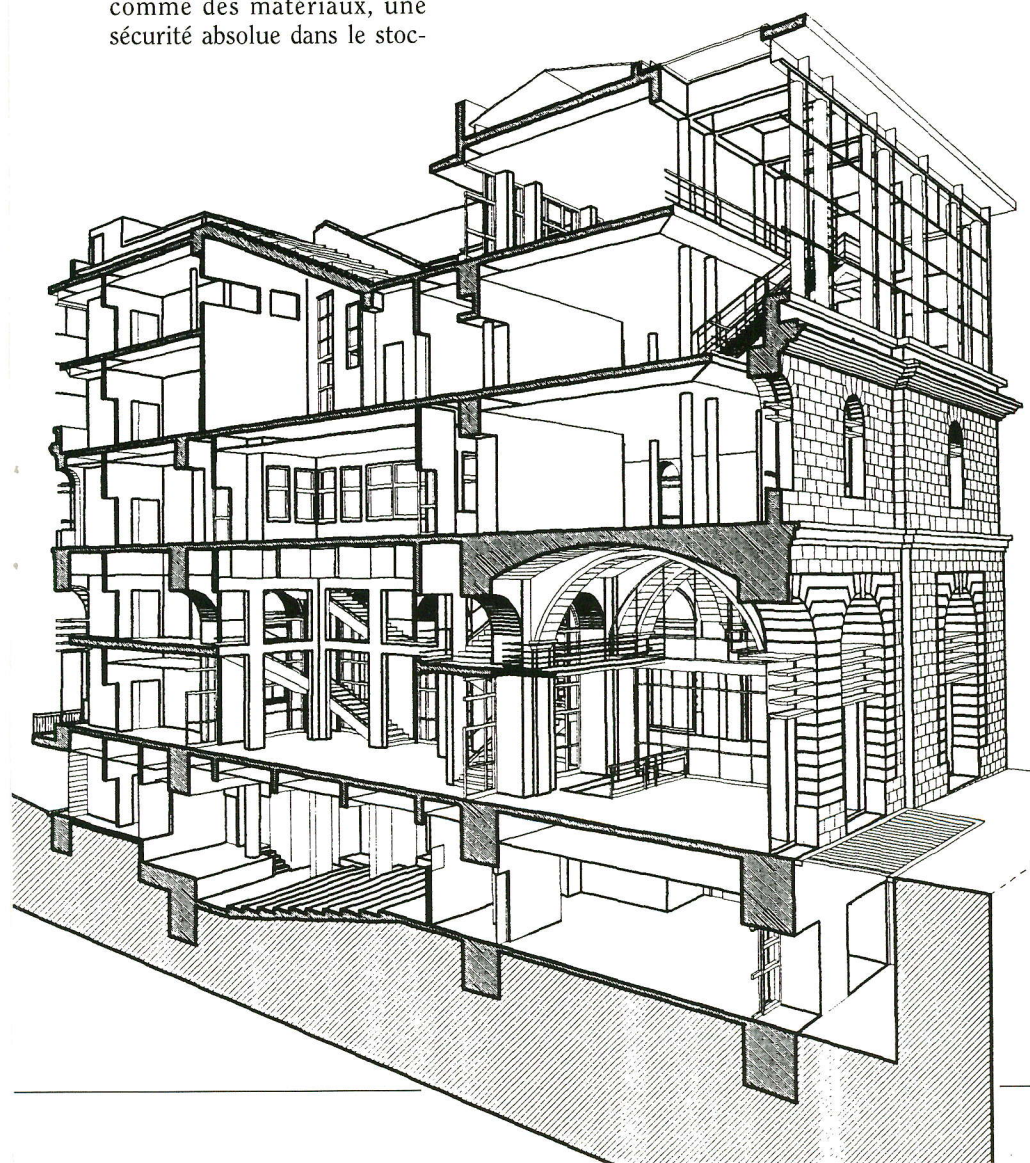
kage et l'utilisations des produits, une adaptation complète des locaux aux handicapés.

Dans leur réponse, ils ont proposé la création de plateaux distinguant chaque enseignement --un pour la sérigraphie, un autre pour la

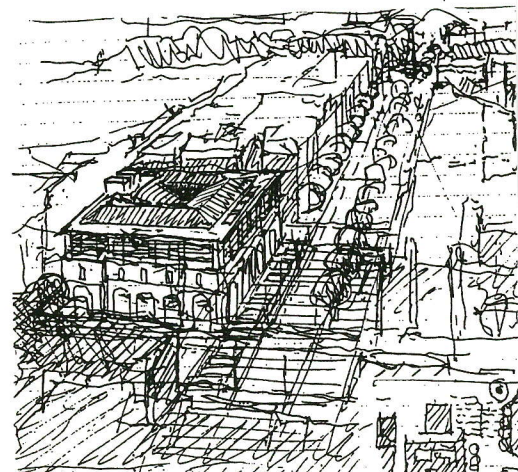
vidéo, un troisième pour le dessin...-, tout en assurant une continuité entre les espaces pour maintenir une certaine forme de communication, que va permettre la "lanterne centrale", le lieu fédérateur de l'ancienne Halle au Blé mais aussi la mémoire vive des apprentis peintres ou sculpteurs et même des premiers élèves architectes ; bref, une "mythologie clermontoise", autour de laquelle va s'organiser toute la vie de l'École. Les architectes l'ont déclinée de haut en bas : *"A travers ce passage obligé, on rejoindra les plateaux de travail, en s'arrêtant dans les salles de cours"*.

Ils n'ont pas touché à la puissance des ouvrages en Volvic, mais ils ont voulu en même temps que la lumière pénètre dans cette école un peu trop refermée sur elle-même, une lumière contrôlée et filtrée par des protections solaires intérieures. Comme au

théâtre, ils ont trouvé le système qui permet d'ouvrir toutes les portes, de conserver une cohérence dans le projet et de reconcilier l'école avec son histoire. Quand la "nouvelle" école sera ouverte, il sera alors possible de reléguer au rang de souvenir l'ancienne Halle au Blé, construite à la fin du 19^e siècle.

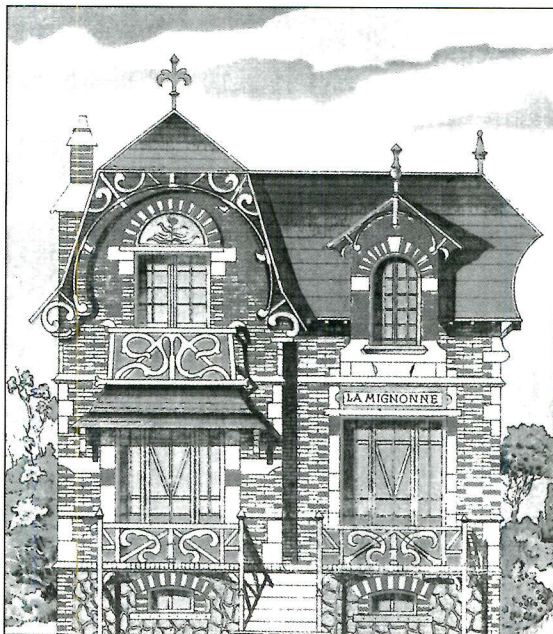


Coupe de principe.



Architectes :
Sycomore : SCP d'architectes
Reuillard, Fontvieille /
Architecture atelier : Alexandra
Assimacopoulos
Acousticien : Tamer Ahiskali
Maître d'ouvrage :
Ville de Clermont-Ferrand

MOULINS



Le Musée du Bâtiment lance un concours photo

Pour préparer la prochaine exposition d'été, le Musée du Bâtiment lance un concours photo sur le thème de la maison individuelle. Rien de plus facile pour y participer : il suffit d'être amateur et d'envoyer des clichés, avant le 9 juin prochain, en couleur, au format 20 x 30 cm, sur papier brillant, d'une ou plusieurs maisons.

Ces maisons devront évidemment être caractéristiques d'un département de l'Auvergne, ou d'une autre région, ou encore d'un pays européen autre que la France.

Dans chacune de ces catégories, cinq clichés seront retenus en fonction de l'originalité du sujet et de la qualité de la prise de vue. Durant quatre mois, du 1^{er} juillet au 31 octobre, cette exposition présentera l'histoire de la maison individuelle, depuis l'époque gallo-romaine, mais surtout aux 19^e et 20^e siècles, ses caractéristiques en fonction de son implantation géographique, en s'appuyant sur les photos envoyées dans le cadre du concours, et enfin la maison individuelle du futur.

Pour obtenir plus d'informations, contacter le Musée du Bâtiment, 18, rue du Pont Ginguet, Moulins. Tél / Fax. 04 70 34 23 69.

L'architecture "légère" face à la tempête

Sauf pour les entreprises de couverture et surtout de bûcheronnage, les tempêtes de décembre dernier sont maintenant rangées parmi les souvenirs.

Souvenirs parfois amers, après les propos sans doute peu réfléchis du ministre de l'Education nationale d'alors mettant en cause l'architecture des bâtiments scolaires les plus récents, dont la responsabilité incombe aux collectivités locales. Plus généralement, ces circonstances climatiques extraordinaires ont fait peser un soupçon de fragilité sur l'architecture à structures et enveloppes légères.

Un bilan "à la baisse"

Quoique touchée par la deuxième tempête de la nuit du 27 au 28 décembre, l'Auvergne n'en est pas une des victimes principales ; une première estimation des dommages sur ses lycées s'est élevée à 9 millions de francs. Au Conseil régional, on précise que trois établissements seulement ont été victimes de dégâts d'une certaine ampleur, pour un coût prévisionnel de 3 millions : le lycée Lafayette à Brioude (30 % de la toiture en bac acier arrachée),

l'EREA d'Opme à Romagnat (idem à 25 %) et le lycée Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, où un des deux gymnases a vu sa surtoiture en bac acier (800 m²) entièrement arrachée.

« Tout le reste relève du détail, notamment sur les toitures des 72 autres établissements », précise le doyen Chiroux, vice-président en charge des lycées. Ce bilan contredit les propos ministériels, puisqu'aucun des trois bâtiments ci-dessus n'est récent, tous ayant été construits... par l'État, avant le transfert de compétences aux régions en 1986 !

Au plan national, le bilan "à froid", quoique retardé, semble aller dans le même sens. L'Observatoire national de la sécurité des établissements (dit "commission Schléret"), qui devait publier en février un premier recensement des dommages, a reporté cette "remise de copie" à la fin mars, et au mois de juin celle d'une analyse approfondie des différents paramètres, assortie d'une liste de recommandations. Mais il semble d'ores et déjà (voir Le Monde-La Lettre de l'Education du 21 février dernier) que « les établissements les plus récents ne soient pas forcément les plus touchés, contrairement à ce qu'on avait soupçonné au départ. » Tout au plus peut-on supposer que les toitures en bac acier présentent sans doute trop de prise au vent... « Ces événements exceptionnels nous ont rappelé à la vigilance ; nous maintenons et renforcerons, bien sûr, la sécurité dans nos établissements, rappelle le doyen Chiroux. Au fil des années, nous avons vu ces questions de sécurité prendre une place exponentielle. L'air du temps voudrait qu'on atteigne le risque zéro : c'est impossible, mais en tant que maître d'ouvrage, nous le recherchons en permanence. » Mais le reproche fait aux régions n'est pas fondé, pour M. Pays, directeur des services techniques de la région : « L'effort architectural pour aller vers des lycées plus fonctionnels, mieux insérés dans les sites, se fait sous notre

Les architectes mobilisés pour les victimes de la tempête

A l'initiative du Conseil national de l'Ordre des architectes, les Conseils régionaux des régions sinistrées ont tous mis les ressources de la profession à la disposition des victimes des tempêtes de la fin décembre. En Auvergne, une double permanence gratuite annoncée par voie de presse (à Clermont, dans les locaux de l'Ordre, et à Moulins au Musée du bâtiment) s'est tenue le lundi 17 janvier. Toute la journée, les architectes se sont relayés pour assurer gracieusement une permanence téléphonique (avec n° vert), mais aussi la réception des nombreuses personnes venues poser en priorité des questions pratiques et techniques. Cette action a eu des retombées dans tout le pays, pendant la semaine suivante, de façon encore plus marquée dans les régions très sinistrées comme le Limousin où les architectes ont effectué de nombreuses visites sur le terrain.

La réhabilitation d'un hôtel particulier reçoit le 5^e Prisme d'Or

Parmi les trois projets présentés par les maîtres d'ouvrage et sélectionnés par un jury régional – ceux de M. Ferraton, pour la réhabilitation d'un hôtel particulier à Saint-Flour (Cantal), du Foyer Vellave pour une restructuration d'îlot à Brives-Charensac (Haute-Loire) et de l'Opac de la Haute-Loire pour la réhabilitation d'un ensemble d'immeubles sur les bords de la Voireuse à Blesle –, c'est le premier, mené avec le concours du cabinet d'architecture Clé de Voûte, et du Pact-Arim, qui a reçu le prix national du 5^e Prisme d'Or, récompensant la qualité d'un chantier de réhabilitation.

contrôle attentif, et selon des règles très strictes. Il est faux de dire que nos architectes font n'importe quoi ! »

Question de bon sens... et de formation

Au bureau de contrôle SOCO-TEC, Eric Trauchessec, directeur de l'agence du Puy-de-Dôme, se réjouit d'abord que cette tempête se soit déchaînée de nuit et pendant les vacances, faute de quoi le nombre de blessés et de morts aurait été beaucoup plus important. Quant à l'architecture des bâtiments, elle ne lui semble pas en cause dans les sinistres rencontrés : « Rien ne me choque : on peut tout faire dans ce domaine, à une condition : en avoir les moyens ! Dans le bâtiment, on est plus habitué à une sinistralité par accumulation dans la durée, par l'eau ou la neige ; dans ce cas, c'est la montée brutale du vent qui est en cause, et qui révèle des problèmes habituellement ignorés. Il ne semble pas qu'ils proviennent d'erreurs de conception des bâtiments, mais plutôt d'une succession de petites choses, de règles de l'art oubliées, de finitions pas bien abouties, ou simplement de manque de bon sens, de "jugeote"... » Des faïtières posées à contresens du vent, des clous là où quelques vis augmenteraient la solidité...

Le "moins-disant" en question

« Ce qui manque parfois, c'est le petit "plus" qu'on pourrait

faire et qui n'est pas fait. Mais c'est un problème que la tempête ne fait que souligner. Je pense que la systématisation des appels d'offres, la politique du moins-disant, dans un contexte de crise de bâtiment, l'aggravent depuis des années. Quand un client tire sans cesse les entreprises vers le moins cher, le plus vite fait, dans ce même contexte de crise, les entreprises finissent par perdre le petit délai de réflexion sur la bonne conclusion d'un ouvrage : il ne s'agit pas de mal-façon, plutôt de "malfini". Il faut bien comprendre qu'avec une telle politique, les entreprises se sont appauvries, financièrement mais surtout parce que leurs qualifications n'étaient plus reconnues ; alors elles ont sous-traité, elles ont laissé se dissoudre leur encadrement... Je pense même que la reprise actuelle risque de stagner, non pas faute de demandes, mais par incapacité des entreprises à répondre à toutes les demandes, plus nombreuses. »

Ingénieur pour le contrôle technique bâtiment à l'APAVE, Michel Reuillard exprime un point de vue proche : « Là où on a construit selon les bonnes règles, il ne s'est pas passé grand chose ; il faut simplement que le "décoratif" – les habillages extérieurs en cassettes, les auvents, les préaux à faux plafonds, etc. – bénéficie des études très particulières qu'il nécessite. Par exemple, qu'un faux plafond en extérieur ne soit pas réalisé comme s'il était en intérieur ! Mais tout cela est calculable selon la réglementation ;

encore faut-il le savoir-faire, et c'est vrai que la crise du bâtiment a laissé des traces. »

Quant au stade Gabriel-Montpied, sur lequel travaille l'APAVE, « il a connu des dégâts visuellement spectaculaires, mais il s'agit d'un ouvrage complexe, par sa forme et ses dimensions – il avait d'ailleurs été l'objet d'essais en soufflerie. Il faut noter qu'il n'a pas connu de dégâts de structures ; pour le reste, une procédure judiciaire est en cours, je ne peux donc pas m'exprimer davantage à ce sujet. Mais d'une façon générale, dans la région, l'ensemble des bâtiments publics n'a pas été très touché par cette tempête exceptionnelle. »

L'autoroute du bois



La première image de l'A 89, c'est le bois doré, la charpente en pin scandinave de l'auvent en ailes d'oiseau. Rien à voir avec les mornes barrières de péage en béton rectiligne. Dans le Puy-de-Dôme comme en Corrèze, les gares de péage auront toutes la même conception à dominante bois due à Arnaud Dieudonné, lauréat du concours réservé par ASF, Autoroutes du Sud de la France, à de jeunes architectes.

Comme tous les ouvrages supérieurs, entre Clermont et Brive, les talus bétonnés, sous les ponts, habillés par l'architecte auvergnat André Jalicon, sont recouverts de demi-rondins en pin sylvestre de la région.

Conçus par le même architecte que les péages, les bâtiments de la gendarmerie et du centre d'entretien, sur la commune d'Aix (Corrèze), sont eux aussi construits presque entièrement en bois, notamment du pin douglas de la région. Le même principe a été appliqué pour le péage de Saint-Julien-Puy-Lavèze (Puy-de-Dôme), passage obligé pour les grandes stations touristiques et thermales du Sancy.

Emergeant de la forêt à la sortie d'une courbe, entre les communes de Merlines (Corrèze) et de Messeix (Puy-de-Dôme), les pylônes blancs en V renversés du viaduc de Chavanon (Architecte : Berlottier) pourront être admirés depuis un belvédère installé du côté corrézien et un site aménagé du côté auvergnat. En empruntant ce pont suspendu à un double câble central jaune – il n'y a qu'à Osaka (Japon) où l'on peut voir un pont similaire – on comprend pourquoi on appelle cela un ouvrage d'art. C'est vrai aussi pour le viaduc de la Clidane, entre les communes de Messeix et de Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme), le plus long du tronçon, avec 540 mètres (Architectes : Lavigne et Montois).



Le péage en bois de Saint-Julien-Puy-Lavèze (Puy-de-Dôme).

L'AVENIR DE LA PLACE DE JAUDE ENTRE LES MAINS DES ARCHITECTES

Parmi les grands projets qui tiennent le plus à cœur à Serge Godard, maire de Clermont-Ferrand, l'avenir de la place de Jaude, réservée essentiellement aux piétons, arrive sans aucun doute en tête, comme il l'annonçait dans nos colonnes, avec la mise en place d'un nouveau transport en commun sur pneu. Les deux étant d'ailleurs étroitement liés (1).

C'est le sens du concours international, lancé le 14 octobre dernier, auquel répondirent 28 équipes d'architectes : 6 venant de la région, 19 de toute la France et 3 de pays européens. S'étant réuni le 13 décembre, le jury a finalement porté son choix sur 5 équipes :

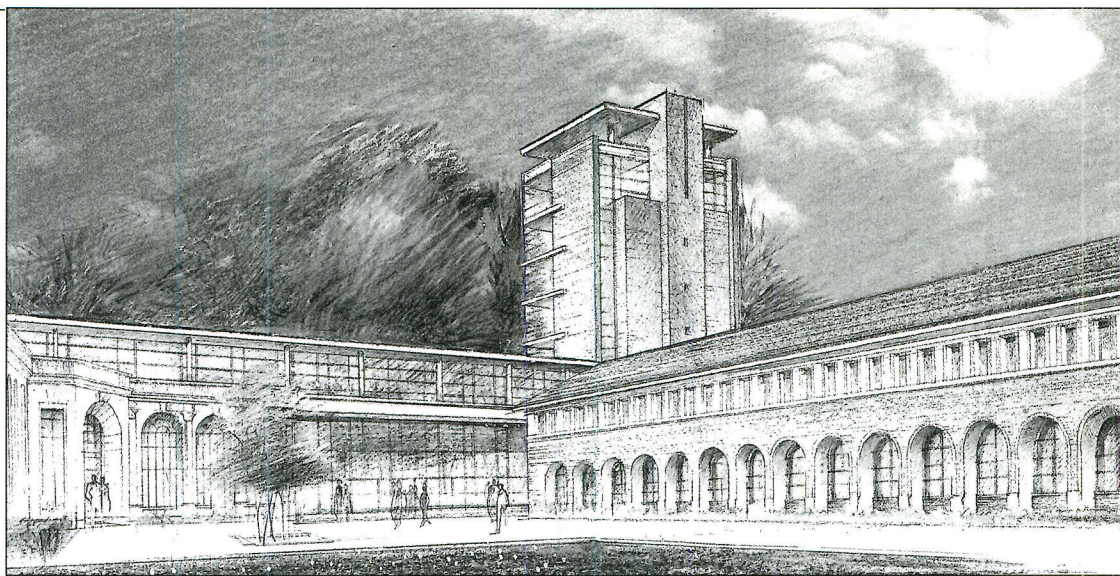
- Une équipe internationale, composée de Manuel Ruissanchez, architecte mandataire, de Michèle Orliac et de Gilles Amphoux, paysagistes.

- Trois équipes nationales : S.A.R.E.A., avec Alain Sarfati, architecte mandataire / *L'Atelier des paysages*, avec Alain Marguerit, paysagiste et Bernard Paris, architecte / *L'Atelier de l'entre-deux*, avec Christine Péna et Michel Péna, paysagistes mandataires, et les architectes du C.E.U.

- Une équipe locale : Sycomore, Jean-Paul Revillard et Pierre Fontvieille, architectes mandataires, avec Louis Dubreuil et Bernard Lassus, paysagistes.

Une séance de questions a été proposée aux différentes équipes, le 17 janvier, qui ont ensuite remis leurs projets à un huissier de justice, le 28 mars, le deuxième jury se déroulant, en effet, dans l'anonymat, comme le veut la réglementation européenne. Le jury examinera les cinq prestations, le 5 mai prochain. A suivre...

(1) Voir *Auvergne Architectures* n° 17, décembre 1997.



Vichy se dote d'un pôle universitaire

En janvier 2001, l'ancienne friche Lardy-Célestins deviendra le premier pôle technologique et linguistique de Vichy. Il a fallu quelques années pour que le projet aboutisse, le temps de réunir le financement nécessaire, qui s'élève à 76 millions de francs hors taxes. Le projet de reconversion, en fait, remonte aux années 1994-1995. Un concours d'architecture fut alors lancé pour la création d'un campus urbain, au cœur de l'agglomération.

Soutenu par les deux universités clermontoises - l'université d'Auvergne et l'université Blaise Pascal -, le programme porte sur un axe précis, la Santé, la Beauté et la Forme, en liaison directe avec les entreprises locales qui ont été créées au cours de ces dernières années, et que développe depuis longtemps la Ville autour de secteurs comme le thermalisme, les produits cosmétiques, la santé, le sport (Voir, dans ce numéro, l'article consacré à la réhabilitation du Centre international de séjour sportif), le tourisme, les langues... C'est notamment l'exemple du Cavilam (Centre audiovisuel de langues modernes), qui regroupera ici ses activités dispersées aujourd'hui dans six bâtiments.

Le futur équipement, qui pourra accueillir, en même temps, 8 à 900 étudiants, s'étend sur 6500 mètres carrés et comprend 35 salles de cours, 500 mètres carrés réservés aux laboratoires de biotechnologie, un amphithéâtre de 150 places creusé en sous-sol et une médiathèque. Le pôle disposera aussi d'une Maison de l'étu-

diant, de salles de réunions, de quarante chambres, d'une permanence médicale et d'une antenne du CROUS.

Le site était occupé par les anciens Bains Lardy, tout en briques, datant de 1937, que des générations de curistes ont fréquentés, constitués de deux bâtiments parallèles d'un étage, dominés par une tour-réservoir s'élevant à une trentaine de mètres, et de l'autre côté de la rue, par une Orangerie du 19^e siècle, aux murs de pierre, adossée au Parc des Célestins. Le projet prévoit donc la réhabilitation complète des deux édifices et la création d'un bâtiment de liaison, sorte de pont contemporain surplombant l'ancienne rue, qui permettra ainsi de supprimer la frontière entre les deux parcs et la création de gradins paysagers disposés le long du nouveau bâtiment.

Une nouvelle tour

Une nouvelle tour remplacera l'ancienne, continuant à servir de signal originel. Son emprise au sol doublera mais sa hauteur restera sensiblement la même. A l'intérieur, des salles de cours, largement vitrées, occuperont les sept niveaux, au-dessus du rez-de-chaussée. Les deux ailes sud seront simplement modifiées pour permettre l'ouverture de salles de cours lumineuses et de laboratoires, qui demandent parfois une grande hauteur sous plafond et une technicité spécifique. Les voûtes en brique seront conservées et seuls les espaces intérieurs seront démolis pour laisser la place à deux patios

autour desquels seront disposés les espaces de détente, ainsi que quelques salles de cours et des bureaux. Quant à l'Orangerie, elle sera entièrement rénovée et transformée en médiathèque. Trois ascenseurs permettront de distribuer l'ensemble des niveaux, permettant aux handica-



Pavillon 6 x 6 conçu en 1944 par Jean Prouvé.

Dans le cadre des Journées du patrimoine, un cycle de conférences sur les arts est mis en place à Clermont-Ferrand sous le titre "Les polymathiques", depuis le mois de février. Plusieurs d'entre elles traitent d'architecture.

Mardi 2 mai, 18h30, Ecole d'architecture : "Art, architecture et démocratie: le constructivisme soviétique", par Alain Charre, enseignant, historien d'art et d'urbanisme

Vue sur la Ville

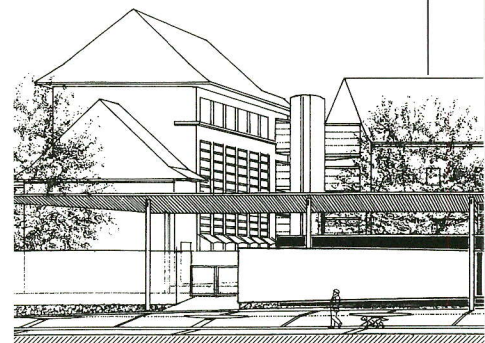
Li manque incontestablement une ouverture de l'IUFM (1) sur le quartier et sur la Ville de Mou-lins. Replié derrière un mur, dans des locaux à "l'architecture médiocre", l'Institut ne jouait nullement son rôle de "symbole universitaire, synonyme de progrès et de modernité". En confiant sa rénovation à Francine Imholz et René Imholz, le Conseil Général de l'Allier a voulu rendre le lieu plus agréable, mieux adapté aux besoins actuels et donc plus prestigieux, en prévoyant aussi de nouvelles salles et une organisation de l'espace beaucoup plus claire.

Pour les architectes, il a fallu d'abord trouver une harmonie entre le bâtiment et les pavillons alentours, ouvrir largement l'école sur la ville et créer "un outil performant, qui constitue à la fois un lieu de travail et un lieu de vie, où l'on puisse se déplacer aisément, se repérer facilement et se rencontrer dans des espaces plus conviviaux, réservés non seulement aux enseignants et aux élèves, mais aussi aux habitants, le temps d'une exposition, par exemple". Dans l'avenir –les premiers éléments seront terminés pour la rentrée 2001 et la totalité, probablement deux ans plus tard–, l'Institut devra ainsi participer à la vie locale et renforcer l'image de la ville.

Voilà pour les grands principes autour desquels les deux architectes ont imaginé leur projet. Premier point fort, le nouvel amphithéâtre, visible de partout, devient l'élément phare et noble de l'établissement et même le symbole universitaire. Par sa forme et son volume, il répond à la masse écrasante des autres bâtiments. Servant aussi de point d'accueil pour

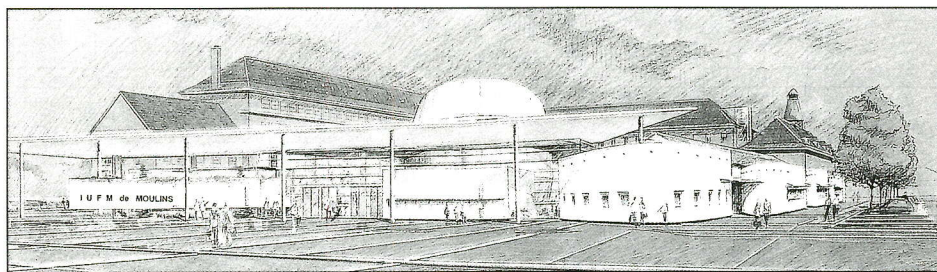
Une "faille"

Reste les deux bâtiments à réhabiliter, qui seront retravaillés au niveau des façades et reliés entre eux par une "faille", permettant de les identifier et d'assurer en même temps un passage entre la cour et les équipements sportifs situés à l'arrière.



Toutes les activités seront conservées au rez-de-chaussée, tandis que les salles d'enseignement seront regroupées dans les étages. Quant à la salle d'exposition, prévue dans le hall d'entrée, elle est destinée à animer le lieu et inciter les habitants à venir jusqu'ici.

Les matériaux ont été choisis en fonction de deux critères, qui reviennent à chaque fois dans les établissements scolaires : leur capacité de vieillissement et leur facilité d'entretien. Les architectes en ont proposé deux sortes : les matériaux "traditionnels" pour des raisons évidentes d'intégration dans le tissu urbain et les matériaux plus "contemporains", exprimant la recherche et la modernité. C'est le cas pour l'avent et l'amphithéâtre, qui recevront une charpente métallique et un habillage en panneaux d'aluminium. Toutefois, le "tout vitré" a été écarté, pour des rai-



l'ensemble de l'école, d'où partent différentes galeries de liaison, il offre une large transparence entre le parvis et la cour intérieure. Mais comment réunir les différents éléments du programme, en particulier, les logements, l'amphithéâtre et l'extension du Centre départemental de documentation pédagogique ? Et assurer en même temps une lecture claire des fonctions et un cadrage précis des entrées ? Tout simplement par un avant, qui devient ici un système véritablement fédérateur et un espace de transition entre le quartier et l'école.

sons de "surchauffe" et de dépenses d'énergie souvent incontrôlables. A l'intérieur, enfin, le bois sera largement utilisé pour son aspect chaleureux et pour ses qualités acoustiques.

(1) Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

Architectes :

SCP Francine Imholz et René Imholz

Maître d'ouvrage :

Conseil général de l'Allier

pés d'accéder à toutes les activités prévues dans le bâtiment.

La dominante générale restera, comme autrefois, la brique claire pour les bâtiments Lardy. Les structures tubulaires métalliques en aluminium laqué gris anthracite et des parois vitrées seront utilisées pour les ailes sud, à l'image des galeries vichyssoises. Les architectes prévoient aussi des techniques plus traditionnelles –menuiseries en acier, reprise des balustres en béton, dallage en terre cuite– pour l'Orangerie, aux façades en composite de pierre et de plâtre. La pierre sera aussi employée pour le sol des halls, en opus-incertum de grès cérame dans le hall sud,

comme auparavant, et les parquets à larges lames pour les espaces destinés à la détente. Quant aux aménagements extérieurs, ils seront traités en béton désactivé. Les architectes prévoient aussi des encadrements de pavés de granit bordés d'arbustes et de plantations.

Architectes :

SBM / Philippe Martin

Paysagiste :

Laure Quonian

Maître d'ouvrage :

District de l'agglomération vichyssoise

Journées du patrimoine

Judi 4 mai, 20 h, Maison du Tourisme : "Louis Jarrier (1862-1932), architecte à Clermont-Ferrand", par Pascal Piera, historien d'art

Mardi 9 mai, 20 h 30, Chapelle des Cordeliers : "Art, architecture, urbanisme", par Alain Charre, enseignant, historien d'art et d'urbanisme

Judi 11 mai, 20 h, Maison du Tourisme : "L'architecture des grands magasins", par Marie-France Cusset, docteur en histoire de l'art

Mardi 16 mai, 18 h 30, Ecole d'architecture : "Art, architecture et démocratie : Roosevelt et les peintures murales américaines", par Alain Charre, enseignant, historien d'art et d'urbanisme

Mercredi 17 mai, 20 h 30, Université Blaise-Pascal, bd Gergovia, salle 425 : "La villa gallo-romaine des Prés-bas à Loupian (Hérault)", par Christophe Pellecuer, conservateur du patrimoine et chercheur CNRS

Judi 18 mai, 20 h, Lycée Jeanne-d'Arc : "L'architecture des lycées à Clermont-Ferrand", par Isabelle Bador, historienne de l'art, et les architectes Jean-François Panthéon (Lycée Amédée Gasquet) et Jean-Louis Pourreyron (Lycée Lafayette)

Judi 25 mai, 20 h, Maison du Tourisme : "L'architecture industrielle à Thiers", par Anne Henry, archéologue

Mardi 30 mai, 18 h 30, Ecole d'architecture : "Art, architecture et démocratie : invention de la culture urbaine", par Alain Charre, enseignant, historien d'art et d'urbanisme

Judi 8 juin, 20 h, CRDP : "L'urbanisme et son influence à Clermont-Ferrand dans la première moitié du XX^e siècle", par Marcel Antonio, éditeur

Toutes les manifestations du mois de septembre sont annoncées sous toutes réserves :

Judi 14 septembre, 20 h, Maison du Tourisme : "L'œuvre de Jean Prouvé, ferronnier et constructeur (1901-1984)", par Catherine Coley, historienne d'art ; conférence couplée avec l'exposition sponsorisée par Usinor, place de la Victoire à Clermont-Ferrand, d'une des "maisons d'urgence" métalliques en kit réalisées par Prouvé.

Samedi 16 septembre, 20 h, Maison du Tourisme : "L'architecture hospitalière en Auvergne : l'hôpital-sanatorium Sabourin", par Pierre Jourde, historien d'art

Dimanche 17 septembre, 20 h, Maison du Tourisme : "Le quartier de la gare à Clermont, évolution aux XIX^e et XX^e siècles", par Pierre Mazaud, géographe, et Michel Astier, architecte.

Ze t'empeste



Le cyclope

Impressionnant quand même, cette pauvre vieille maison de pierre massive vibre, j'en perçois le mouvement au creux du dos malgré l'effacace filtration de ce bon vieux à pédale multi soupirs de matelas.

Puis, plus rien, le trou noir, le vide du sommeil profond qui te terrasse sans merci et sans mérite après ces nuits de veille et de fête bien arrosées.

Petit matin frais et tonique comme un quart Perrier en plein cagnard du mois d'août. Le paysage a changé, finie la clôture de bois tressé qui a été traversée par un boulet de canon, partie la boule de lierre sur le mur du jardin qui pourtant logeait tant d'oiseaux. Plus d'HLM à piafs, elle gît 50 mètres plus loin.

Le fainéant pense que ça fera un brasier bien commode pour la Saint-Jean (avec un bon peneu pour la couleur).

La tempête est passée.

Robert prête sa grande échelle, les tuiles d'ordinaire si sages ont mis un joli bordel sur le toit.

La tuile de terre cuite est une créature suicidaire et cruelle, plutôt que de profiter de l'occasion de ce joli vent pour jouer au parapente et aller se poser gentiment dans l'herbe, elle saute violemment trois rangs plus loin pour s'achever en éclatant une copine qui ne demandait rien.

Remise en ordre de ces vieux bouts de terre cuite, vision d'une époque révolue où il y avait autant de tuileries que de patelins, avec des jolis noms vieux fond de terroir ou de veuve machin...

Il y a mille sortes de tuiles qui, outre d'être cruelles, sont sectaires.

Elles ne se mélangent pas avec d'autres neuves, elles s'emboîtent pas,

clin d'œil

elles se font la gueule, elles fuient, les garces...

Que de déboires pour retrouver ces vieilles choses honorables dans le fond du grenier ou du garage, voire sous un boisseau de ronces agressives ou le fumier des poules.

La recherche des tuiles, c'est comme la cueillette des morilles, elles sont toujours dans les coins les plus malcommodes, toujours inaccessibles, ces belles veuves.

Le tour des toits du village a duré la journée, dure la tempête, dur le pinard du remerciement au couvreur bénévole, dangereuse l'échelle en fin de soirée, pied approximatif sur les barreaux de poirier glissant.

Une sacrée tempête, celle du siècle (c'est fait pour un moment), tempête médiatique, les architectes montrés du doigt. Nos écoles sont dangereuses pour les têtes blondes, assassins qui mettez en péril la vie de nos enfants! Haro sur l'architecte responsable de quelques toitures qui s'envolent...

C'est l'électricien qui rigole, ses pylones sont tombés comme des quilles, mais c'est la fatalité, pas un mot de reproche, il a couru dans tous les sens en se faisant bien voir à la télé, on l'a félicité, on lui a payé à boire quand il a mis le courant deux mois plus tard. Il y a des gens qui communiquent mieux que d'autres.

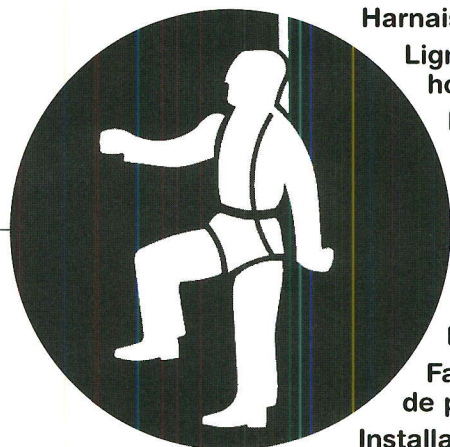
Il y a aussi ceux qui ne communiquent plus pour avoir dormi à côté de leur groupe électrogène parce que dehors on risque de se le faire piquer.

Et comme d'habitude, c'est la connerie qui a fait le plus de victimes.

Le travail en hauteur sécurisé

LAURAM sarl

LE SPECIALISTE DE LA PROTECTION CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR
OBLIGATOIRE POUR TOUT RISQUE DE CHUTE SUPERIEUR A 3 METRES



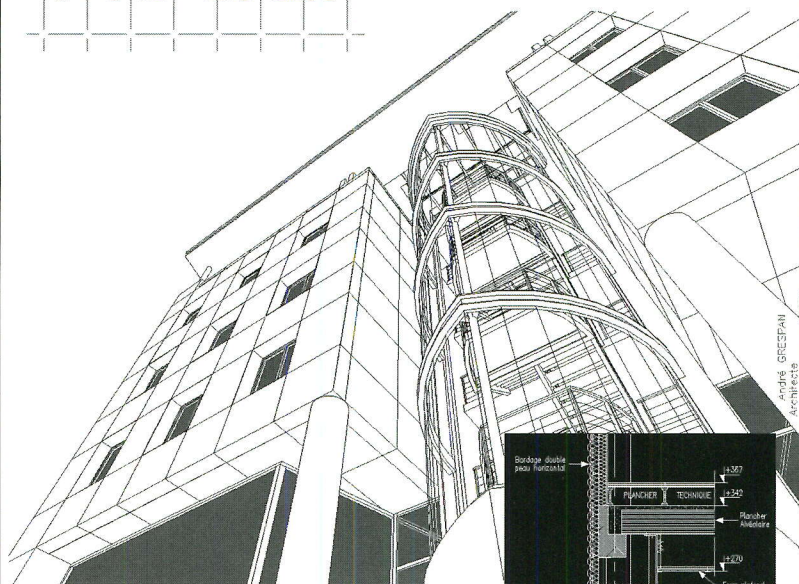
Harnais
Lignes de vie
horizontales et verticales
Points d'ancrages
Garde-corps
Echelles (crinolines)

Audit
Formation
Etudes spécifiques
Fabrication
de pièces spéciales
Installation

3, route de Charbonnier - 63340 MORIAT
Tél. 04 73 96 58 65 - Fax 04 73 96 48 98

nodal

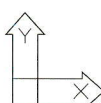
Bureau de dessin



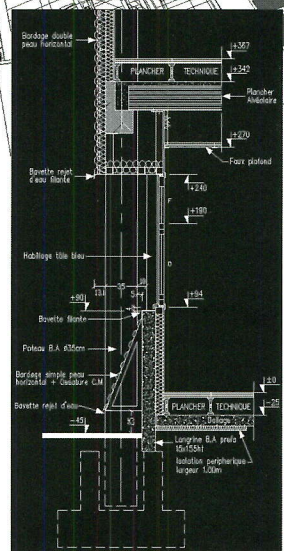
Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques : plans et détails, de l'avant-projet à l'exécution ; perspectives, images de synthèse.

Spécialiste en dessin assisté par ordinateur, nous saurons répondre à vos souhaits :

Contactez-nous !



11, avenue Léonard de Vinci
Parc Technologique de La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04.73.27.61.88 - Fax 04.73.28.08.50



Vichy

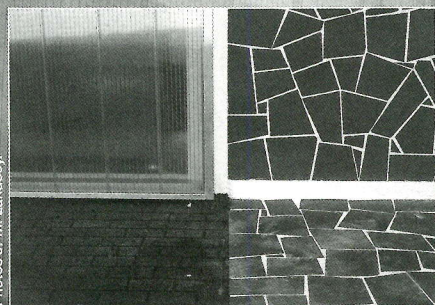
Centre international de séjour sportif

Après avoir pris conscience que les sportifs, quel que soit leur niveau, attendaient autre chose du Centre international de séjour, ouvert pourtant qu'à la fin des années soixante-dix, dans le parc omnisports Pierre Coulon, la Ville de Vichy a décidé de lancer un programme de réhabilitation d'envergure.

La magie des matériaux

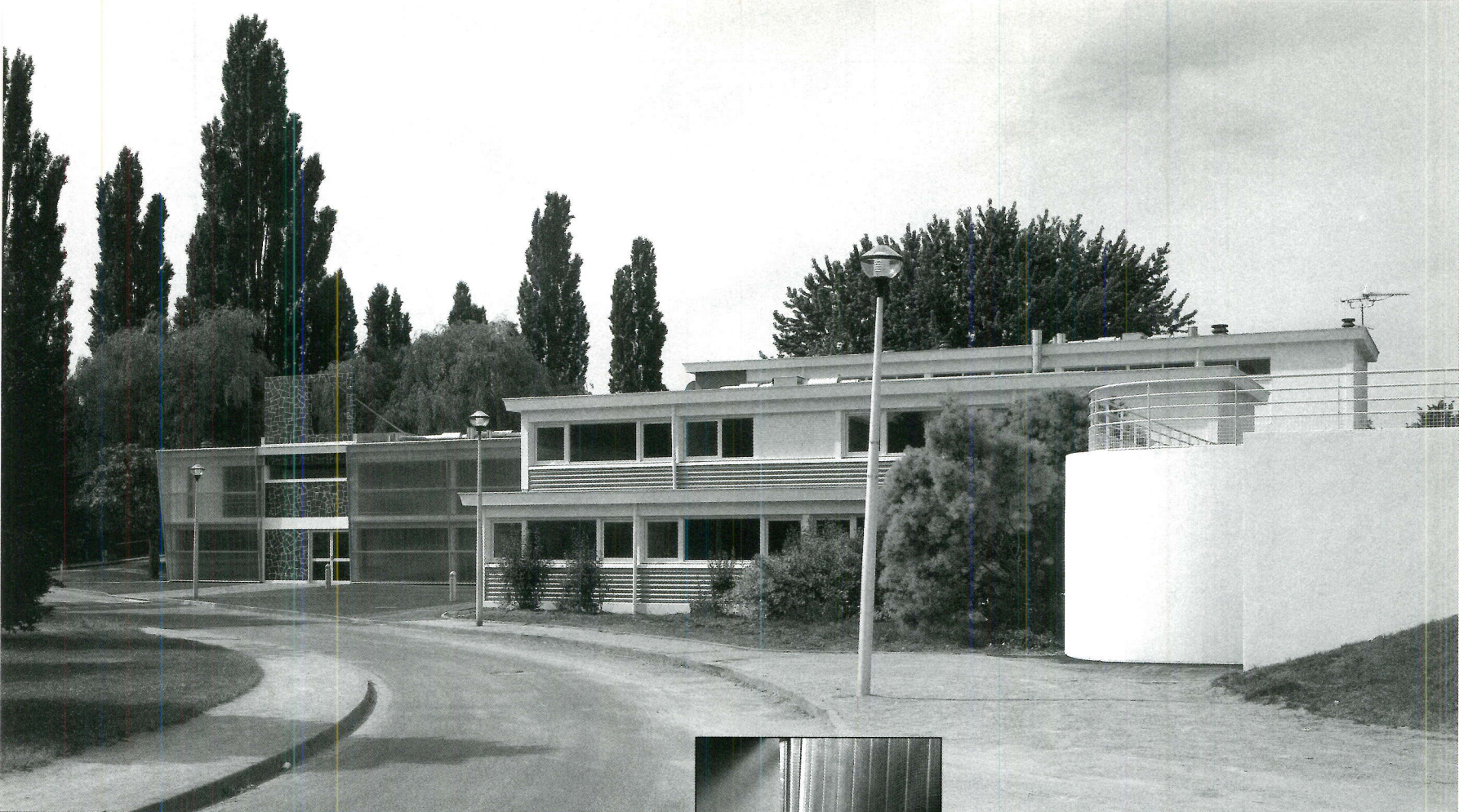
C

omment séduire les sportifs et en attirer de nouveaux ? Personne, en fait, ne remettait en cause le site, bien au contraire, mais il devenait urgent de revoir le fonctionnement des sept bâtiments, au niveau des chambres mais aussi entre eux. Avec pas mal de contraintes pour l'architecte. Premièrement, l'architecte ne pouvait envisager aucune construction nouvelle en raison des règles du Plan d'Occupation des Sols. *"Les bâtiments existants doivent à eux seuls, par leur transformation et leur aménagement, assumer les nouvelles volontés de la Ville"*, souligne au passage l'architecte Philippe Déro.



Le choix des matériaux explique parfaitement le parti architectural.

Photos J.-M. Landeoy.



L'architecte n'a pu jouer véritablement que sur les façades en imaginant des mouvements "qui puissent les mettre en relation les uns avec les autres".

→ Il ne fallait pas non plus diminuer trop fortement le nombre de lits sous peine de voir le prix des chambres augmenter mais, en revanche, l'activité du Centre devait être maintenue pendant la durée des travaux. Sans même parler d'une autre

contrainte, celle de créer trois niveaux d'accueil différents pour les chambres : l'équivalent d'un deux étoiles pour les sportifs accomplis ou à mobilité réduite, dans le cadre d'Handisports, et un pôle standard pour les stagiaires plus jeunes – des cadets aux minimes –, réclamant un autre type de confort.

Au bout du compte, le nombre de lits n'a guère diminué – 255 contre 290 –, répartis aujourd'hui dans 119 chambres contre 199 auparavant. Prévu maintenant pour

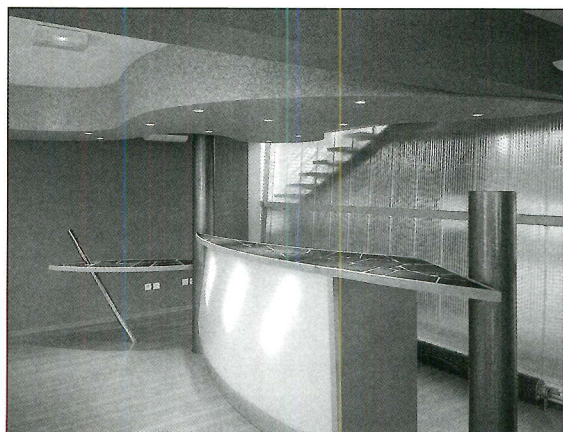
deux, voire trois personnes dans certains cas, les chambres ont été

agrandies et les volumes entièrement repensés pour créer également un espace-tampon par rapport au couloir, composé, comme dans la plupart des hôtels de cette catégorie, d'une entrée dans laquelle ont été installés les placards et de la salle de bain. "Tout en s'attachant à réorganiser fonctionnellement les locaux existants, le projet architectural a tenté d'établir

une nouvelle image susceptible de laisser penser que la Ville a construit un nouveau centre international de séjour sans pour autant oublier les qualités évidentes des anciens bâtiments", fait encore remarquer l'architecte.

Par petites touches

Celui-ci n'a pu jouer véritablement que sur les façades, en imaginant des "mouvements" qui puissent les mettre en relation les uns avec les autres, en prévoyant aussi des



... en redessinant le hall d'accueil pour lui donner une écriture architecturale résolument moderne.



L'utilisation du polycarbonate alvéolaire "propice à tous les jeux de vision et de réflexion".

**Insistant
ici sur les effets
de transparence
et d'opacité,
là sur les couleurs,
ailleurs
sur l'emballage.**

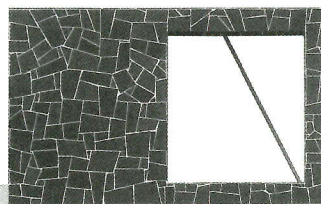
perceptions pour que "le paysage, écrit-il, puisse pénétrer les intérieurs et changer au gré des saisons", en redessinant le hall d'accueil pour lui donner une écriture architecturale résolument moderne, sans pour autant le couper du site. Par petites touches successives, Philippe Déro a pu modifier le Centre, en lui amenant plus d'éclat et de convivialité. Insistant ici sur les effets de transparence et d'opacité, là sur les couleurs, ailleurs sur "l'emballage".

En dehors même du programme, le choix des matériaux explique parfaitement le parti architectural. Plus, sans doute, que dans d'autres projets. Les deux devenant inséparables. L'utilisation, par exemple, du polycarbonate alvéolaire, "propice à tous les jeux de vision et de réflexion", de couleur vert d'eau –clin d'œil à la rivière qui traverse le site– représente un élément indispensable pour la réhabilitation du hall d'accueil. Mais il existe d'autres exemples.

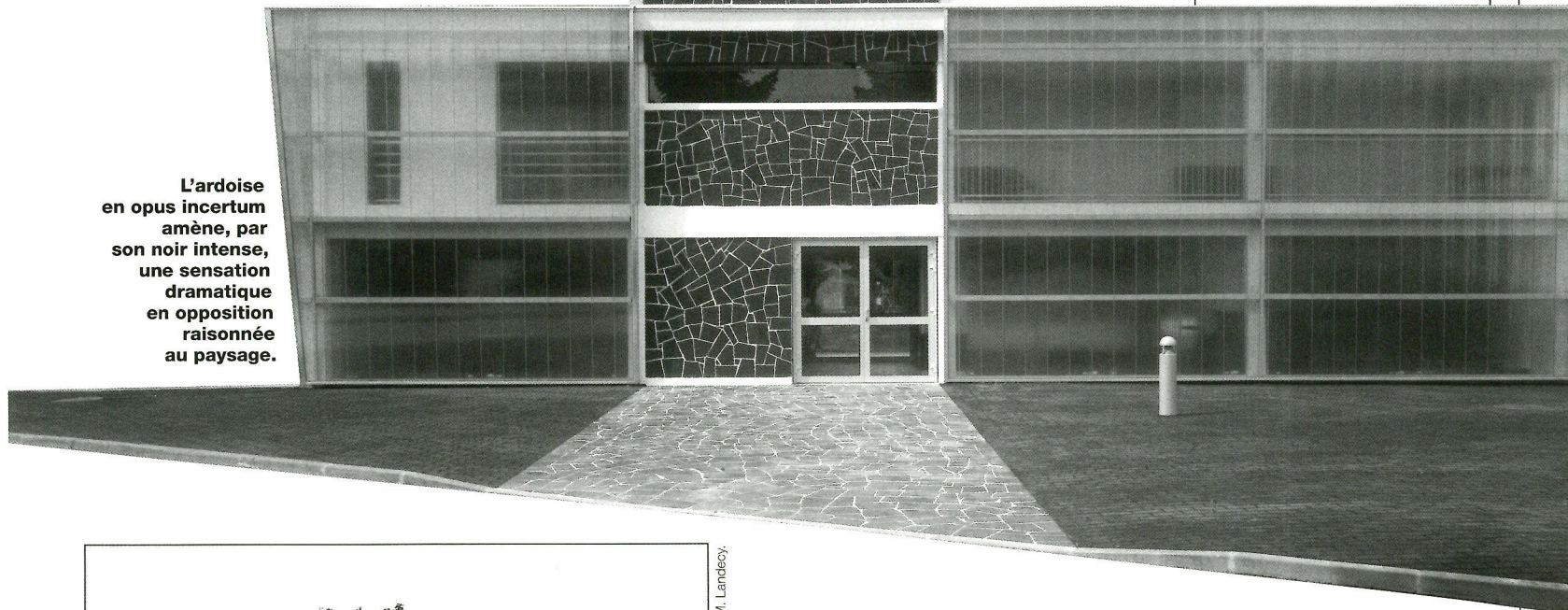


Un simple bardage métallique, à fines nervures horizontales est la meilleure réponse au traitement de l'horizontalité des façades, au regard de sa texture, de sa résistance, de sa facilité de pose et de son coût. L'ardoise en opus incertum amène, par son noir intense, une sensation dramatique, en opposition raisonnée au paysage. Les enduits en granulats de marbre apportent une bonne solution au traite-

ment des angles, nécessaires "au regroupement formel" de tous les bâtiments. Il n'en faut pas plus pour réussir une réhabilitation.



**L'ardoise
en opus incertum
amène, par
son noir intense,
une sensation
dramatique
en opposition
raisonnée
au paysage.**



Photos J.-M. Landeay

Un simple bardage métallique, à fines nervures horizontales est la meilleure réponse au traitement de l'horizontalité des façades.

Le calendrier

Lauréat du concours

Juillet 1997

Consultation des entreprises et travaux

Mars / Avril 1998 :

Consultation des entreprises

Août 1998 :

Permis de construire

Novembre 1998 :

Démarrage des travaux

Juin 1999 :

Fin des travaux

Automne 2000 :

Inauguration

Caractéristiques

Surface : 4526 mètres carrés

Programme :

Réhabilitation du Centre international de séjour de la Ville de Vichy : pôle sportif de haut niveau / Pôle handisports : Agencement de 255 chambres / Accueil / Bureaux / Salle de réunion / Vestiaires / Sanitaires / Dépôts.

Principaux matériaux :

Polycarbonate alvéolaire emboîtable / Ardoise en opus incertum / Enduits de granulats en marbre naturel / Bardage métallique / Enduits intérieurs en pâte à papier prête à peindre / Revêtement vinylique expansé / Parquets en panneaux de particules compressés.

Architectes :

Les Indiens Blancs / Philippe Déro

Maître d'ouvrage :

Société d'économie mixte immobilière de la Ville de Vichy : Semiv

Maître d'ouvrage délégué :

SCIC Développement Vichy.

L'archéologie
préventive

L'architecte en médiateur

Alors que la réforme de l'archéologie préventive bat son plein, Clermont-Ferrand est le théâtre d'un cas d'école, où un promoteur et l'administration en charge de la protection du patrimoine parlent à l'évidence deux langages différents.

Un architecte, Dominique Jouffroy, considère que la profession serait le meilleur médiateur entre les mondes de la construction et de la culture, et regrette un manque de concertation autour de la nouvelle loi.



Photo OPAC.

conduisent la DRAC à un refus conservatoire du projet de construction, une fouille préventive s'avérant nécessaire – des sépultures pouvant dater de l'Antiquité tardive ont été repérées.

5 % du coût du projet

Le montant prévisionnel de cette intervention ferait grimper le "surcoût archéologique" global à 740 000 F, en incluant la logistique en matériel; soit 5 % environ du volume financier de l'opération! Le promoteur décide alors de modifier son opération. Pour réduire le nombre de parkings (supprimant ainsi un des niveaux en sous-sol, ce qui rend le projet nettement moins "destructeur"), les logements seront moins nombreux, plus spacieux et... plus chers. Les

Mosaïque polychrome découverte rue Neyron à Clermont-Ferrand.

études de structures sont à reprendre (avec des fondations sur mini-pieux), de même que la précommercialisation...

Les risques d'atteinte au patrimoine sont ainsi réduits, mais pas supprimés! Le maître d'ouvrage reçoit un nouveau devis "allégé", qui ramène le surcoût global à... 240 000 F. Même adoucie par une subvention de l'Etat, habituellement réservée aux projets de logements sociaux ou aux petites communes, l'addition paraît encore lourde. Le

promoteur décide d'en appeler aux élus locaux, aux autorités de tutelle et jusqu'à l'ancienne ministre de la Culture, parlant d'une « tentative de

racket émanant d'une association sous tutelle de l'Etat ». La réponse de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine est claire: en substance, la procédure suivie est normale... mais le projet de loi sur l'archéologie préventive, en cours d'examen au Parlement, « est susceptible de clarifier les situations qui seraient encore de nature à susciter des difficultés » pour les entreprises connaissant des situations identiques.

"Qui détruit paie"

Quel est donc ce projet de loi, et quelles sont ces situations à clarifier? Un des principaux arguments ayant poussé à cette réforme est la situation ambiguë de l'AFAN: elle est certes sous tutelle de l'Etat, qui l'a créée et l'alimente – il prescrit les fouilles, sans



En août 1998, un promoteur clermontois obtient confirmation par le service régional de l'archéologie de la Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne (DRAC) de la nécessité d'une évaluation préalable à la construction d'un immeuble de 26 logements (1 300 m² habitables, sur un terrain de 700 m²) dans le secteur nord du centre ville. La conclusion de ces travaux, réalisés par l'Association pour les Fouilles archéologiques nationales (AFAN) pour une somme d'environ 36 000 F, à charge de l'aménageur,

recours possible, ni sur leur légitimité ni sur leur coût. Mais elle reste un organisme de droit privé : pourquoi bénéficie-t-elle d'un monopole ? Pourquoi pas une mise en concurrence pour ces travaux de fouilles, afin d'en réduire le coût ? Dans son courrier à la ministre de la Culture, le promoteur clermontois résume ce point de vue : « *Aucune mission (...) à caractère concurrentiel dans l'acte de construire (...) n'engage, pour une intervention aussi courte, pour une responsabilité finale aussi peu engagée, pour une obligation de résultats aussi incertaine, un tel montant de budget.* » Le premier argument en induit un autre : le financement de ces fouilles doit être revu, dans le sens de la transparence.

Philippe Vergain, conservateur régional de l'archéologie (DRAC Auvergne), donne quelques précisions : tout d'abord, les avis de son service ne sont pas toujours défavorables aux projets d'aménagement ; un certain nombre de sites et de zones de protection sont signalés au POS, les aménageurs éventuels ne découvrent donc pas *ex abrupto* les "risques" archéologiques ; enfin, « *l'archéologie préventive a justement été inventée pour concilier la possibilité d'opérations économiques et la préservation du patrimoine* ». En particulier, les services se sont organisés – avec l'AFAN – pour fournir des interventions très rapides, sachant pertinemment le coût d'un retard de chantier.

Mais le principe demeure : « Qui détruit paye », en l'occurrence l'aménageur. « *La règle s'applique à tout le monde* », souligne Philippe Vergain. Avec sa collaboratrice Hélène Darteville, ingénieur au service régional d'archéologie en charge du secteur de Clermont et environs, ils rappellent aussi que chacun peut choisir de renoncer à un projet s'il devient ruineux. La ville de Clermont abandonna ainsi l'idée d'un parking sous la place de la Victoire.

Protection contre production

Le conservateur se dit assez satisfait de la réforme en cours, car elle exprime un choix très clair : l'archéologie préventive reste une mission de service public, qui ne sera donc pas ouverte à la concurrence, ce qui inscrit ces opérations dans la recherche scientifique. Il en résume la suite, encore susceptible d'évoluer lors des débats parlementaires : en lieu et place

de l'AFAN, est créé l'Etablissement Public pour l'Archéologie préventive (EPA), sous tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche, qui pourra associer à ses missions archéologues territoriaux, du CNRS, des universités ou "d'autres personnes morales", qui peuvent donc être des associations... avec qui il travaillera sur la base de conventions.



Photos Xavier Zwiller.

De plus, le financement des fouilles est (au moins en partie, et sous réserve des débats et amendements parlementaires en cours) « mutualisé » sous la forme d'une redevance versée à l'EPA, et proportionnelle aux surfaces concernées. L'aménageur d'un terrain paiera donc toujours, en fonction de l'évaluation préalable ; pour Philippe Vergain, c'est surtout sur des sites imprévus mais archéologiquement très intéressants, ou sur de petites opérations, que l'effet "mutualiste" jouerait le plus. Enfin, est créée une "instance d'appel", à savoir une commission de recours où seront représentés les aménageurs, pour qui la

nouvelle loi ne devrait pas changer grand chose, sauf à voir apparaître un "plafond" de la future redevance – mais rien n'est moins sûr.

« *Personnellement, ajoute Philippe Vergain, il me paraîtrait dommage de supprimer l'aspect dissuasif du coût de ces fouilles. Car il faut bien comprendre une chose : ce que nous fouillons, nous le relevons, l'enregistrons, mais*

surtout nous le détruisons ! Notre rôle est de protéger le patrimoine ; un projet non réalisé, c'est un patrimoine conservé. » Le conservateur parle en termes d'idéal de protection, et le promoteur en termes d'idéal de production... Ces deux logiques, forcément et légitimement différentes, peuvent-elles se rencontrer ?

Pour une "concurrence culturelle"

Dominique Jouffroy le pense ; cet architecte passé par l'école de Chaillot, qui travaille beaucoup sur le patrimoine, est aussi président de l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes (UNSFA) en Bourgogne, membre du bureau de ce syndicat et à ce titre d'un groupe de travail qui s'est penché sur le projet de loi. « *L'architecte n'est pas seulement maître d'œuvre : il a aussi un rôle culturel ; il ne peut pas être opposé à l'archéologie, d'autant qu'on construit de plus en plus en milieu urbain, plus sensible.* » Le médiateur "naturel" entre aménageurs et archéologues, c'est lui, et Dominique Jouffroy souhaite vivement que des architectes soient présents au sein du conseil d'administration de l'EPA, « *les seuls, à la jointure de ces deux mondes, à pouvoir limiter les conflits et aider au mieux le monde associatif* ».

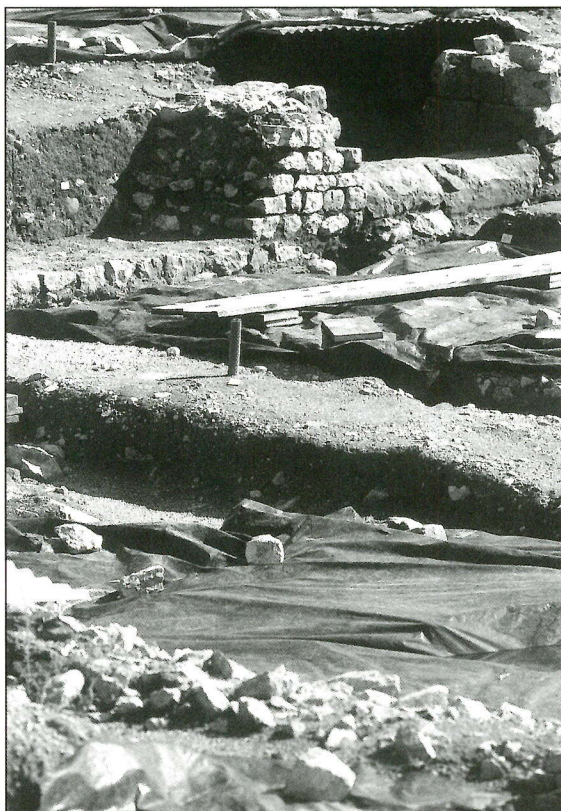
Car ce bon connaisseur du milieu a des idées arrêtées sur la probable politique de

conventionnement de l'EPA, et sur ce qu'elle devrait être. « *Nous nous sommes intéressés à ce projet avec tous les représentants des professions de la construction, et c'est vrai, hélas, que la concertation a fait défaut ! Le résultat est qu'une fois encore, on confirme une administration toute-puissante ; on peut être pour ou contre ce fait, mais on sait que cela va forcément contre la diversité.* » L'architecte retourne l'argument du manque de concurrence : ce n'est pas son aspect financier qui le préoccupe, mais l'aspect culturel. « *Les possibilités de choix des archéologues de terrain risquent de se restreindre, au gré de la politique de conventionnement ; il faut davantage favoriser les possibilités de conventions. On sait très bien qu'entre un service public départemental et une association, il y a un "lourd" et un "léger" ; et dans ce domaine, parfois il faut du léger ! Certains chercheurs du public en arrivent à créer des associations pour pouvoir travailler ainsi, très bien et moins cher... Je crains que cette souplesse-là se perde. Plus il y aura de monde au sein de l'EPA, mieux ce sera, pour éviter toute gestion sectaire de la politique de conventions.* »

Rester "pro" !

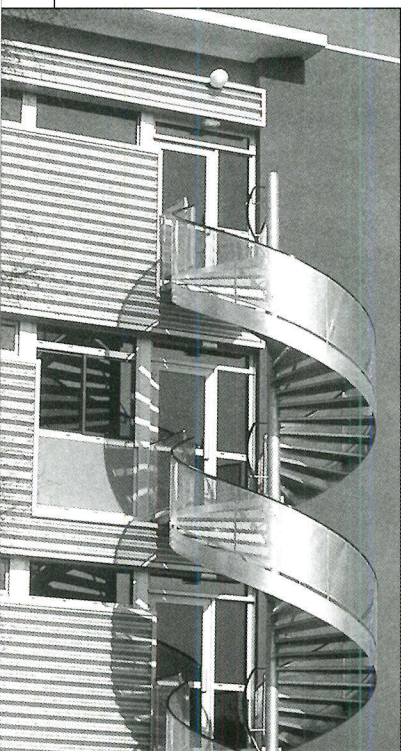
Par ailleurs, quant à la "gestion du risque" par l'architecte et l'aménageur, les choses lui paraissent claires : « *L'architecte doit prévoir le risque archéologique dans ses contrats, sinon il le subira ; le risque – ou la chance ! – existe toujours, on sait qu'il peut survenir. Mais on est des professionnels, non ? Alors pas la peine de pleurer, il faut "faire avec" !* » Sans oublier que l'archéologie peut aussi générer des programmes intéressants.

A la DRAC Auvergne, Hélène Darteville évoque ainsi l'opération (DRAC-OPAC du Puy-de-Dôme-Ville de Clermont) de présentation permanente, place des Archers, des vestiges d'une domus antique explorée lors des fouilles préalables à la construction de l'Espace Neyron, ou plus récemment la mise à jour, rue Claussman, d'une partie des remparts du Clermont médiéval : un accès public va être aménagé au sein de la propriété privée où cette découverte a été faite, et doté de panneaux informatifs. Ou encore le projet de "bornes-totems" (OPAC-DRAC-Ville) pour restituer au public la richesse archéologique de la ville, au fil d'un parcours retraçant son visage antique... ■



Enveloppes "sur mesure" pour projets ambitieux

Quant à Isofran (encore un produit PAB), une des grandes nouveautés du groupe Usinor, il est constitué de deux parements métalliques entourant une âme alvéolaire et assemblés par collage, parements et âme pouvant être adaptés – produits et dimensions – à chaque projet. Habillage de façades, faux plafonds ou portes, éléments de cloisons ou planchers techniques, Isofran est taillé sur mesure, plan ou cintré, en panneaux horizontaux, verticaux ou obliques (sur demande)... Dans sa version courante (deux fois



Réhabilitation : une réponse "acier" aux contraintes spécifiques de délai et de nuisance.

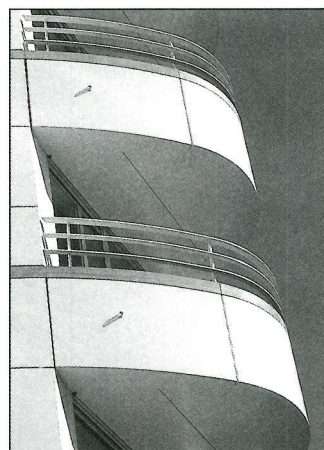
L'acier connaît une faveur croissante dans la construction, y compris dans sa fonction déjà ancienne d'enveloppe des bâtiments et des espaces, où l'architecture contemporaine apprécie ses qualités. Sa pérennité est suffisamment établie pour que les nouveaux produits du groupe Usinor (commercialisés sous les marques PAB (Produit Acier Bâtiment), Haironville, PMA..., bénéficient d'une garantie de vie de trente ans.

Aujourd'hui, le bardage est bien plus qu'un simple produit d'habillage des hangars, et requiert toute l'attention du concepteur pour définir sa juste place et sa fonction exacte dans l'œuvre architecturale; c'est pourquoi le groupe Usinor est à l'écoute permanente des créateurs afin de répondre à leurs souhaits et d'identifier le produit parfaitement adapté à un projet.

La gamme PMA (Parements métalliques d'architecture) offre ainsi toutes les nuances de planéité ou de perspective, jouant des ombres ou maîtri-

sant la lumière: façades Sauternes, Elysée ou Médoc, pour explorer toutes les possibilités d'habillage lisse, dans des dimensions toujours plus performantes (jusqu'à 7 mètres de longueur); alliance des bardages Récif et Anjou, pour travailler la lumière en longueurs et stries, très légères avec Baine et son profil sinusoïdal, Arguin et ses fines nervures; et pour la réduire, la briser ou la tamiser, Sauternes Lumière, Ecume ou Mascaret offrent des ajours et des profils aux rythmes différents. Deux mille références de couleurs, d'aspect mat ou brillant, satiné ou texturé, élargissent à l'infini la palette des compositions pour trouver l'adéquation parfaite: à chaque idée son produit.

Sous le label PAB, c'est "l'idée inox" qui prend forme, en profil ondulé ou nervuré, horizontal ou vertical; Ondatherm, c'est aussi une isolation thermique –au delà de la fonction d'habillage, celle-ci mise en valeur par un revêtement externe d'étain pur qui procure une patine très esthétique.

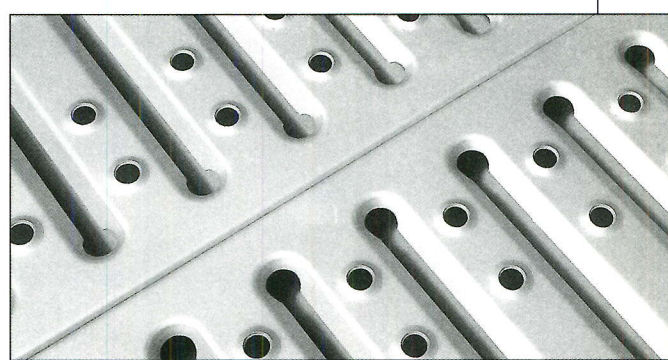


Coque Médoc.

L'acier galvanisé pousse encore plus loin les performances de résistance au temps et à la corrosion: Galflex (un produit Sollac) est revêtu sur ses deux faces de

zinc et d'éléments métalliques rares, parvenant ainsi à un très haut degré de résistance – qui lui vaut d'être largement utilisé non seulement en habillage de toitures, façades ou cloisons, mais aussi dans les mobiliers métalliques de construction ou en électroménager. Il supporte les déformations fortes de façon spectaculaire.

Sollac a encore développé Indaten, un acier aux caractéristiques mécaniques très fortes, conçu pour une résistance extrême à la corrosion. Peint, son endurance à l'enrouillage est double de celle d'un acier au carbone; nu, Indaten reste un acier autopatinable, matériau d'apparence noble: il s'habille naturellement d'une couche de grain fin d'oxyde brun et chaud, imperméable, qui stabilise l'oxydation et offre une patine irrégulière et chaleureuse.



Sauternes Lumière 300 "caillebotis"

0,75 mm en parois sur une âme de 15 mm), un panneau Isofran présente la même rigidité qu'une tôle d'acier de 8,5 mm, ou d'aluminium de 12,2 mm. Un gain de poids considérable, qui retient souvent l'attention des concepteurs... mais n'est-ce pas un des avantages prépondérants de l'acier dans le monde de la construction?

Un CD rom sur la construction métallique

Le groupe Usinor est, depuis sa fondation en 1991, membre et financeur de l'APK (Association pour la promotion de l'enseignement de la construction acier). Entre autres activités, l'APK édite des Cahiers (150 pages, 3 parutions annuelles avec illustrations en diapositives) et a piloté la réalisation des deux tomes de l'ouvrage "Construction métallique et mixte acier-béton" (aux éditions Eyrolles, 2 x 578 pages, 250 F l'un).

L'APK a également publié récemment un CD-rom "Support pédagogique pour l'enseignement de la construction métallique", traduction française du programme ESDEP (European Steel Design Education Programme), qui s'appuie sur la réglementation européenne Eurocode 3. Financé par les grandes entreprises sidérurgiques et la Communauté euro-

péenne (programme COMETT), ce CD-rom a été réalisé par plus de 140 spécialistes européens de la construction acier; il comprend notamment 200 leçons, 35 exemples, un logiciel de calcul des poutres fléchies, deux lexiques et 1000 images légendées. Toutes les illustrations sont directement accessibles par l'utilisateur; pour répondre à une forte demande, ce CD-rom va être prochainement réédité (avec des images agrandies). On peut se le procurer auprès de Jean-Pierre Muzeau, ingénieur spécialiste dans ce domaine au CUST (département Génie civil, BP 206, 63174 Aubière cedex), ou de l'APK (immeuble Pacific, TSA 10001, 92070 La Défense cedex) au prix de 500 F (250 F pour les membres de l'APK).

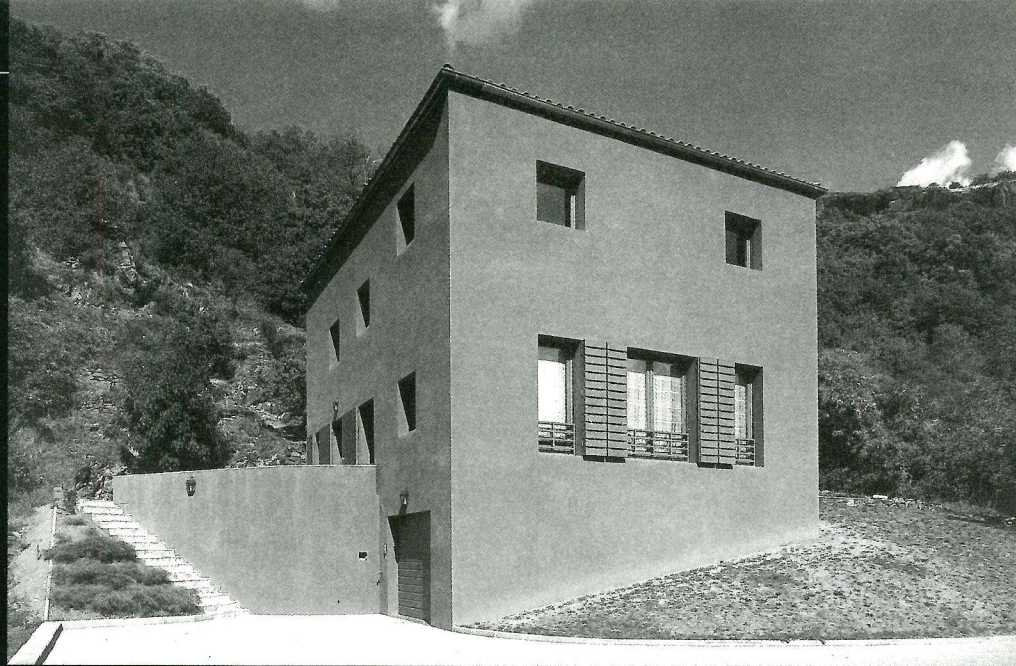


Contacts

PAB Sud-est
Tél. 04 50 81 79 00

PMA
Tél. 05 57 98 14 50

Sollac Méditerranée
Tél. 04 42 47 95 85.



La "maison rouge" s'adapte au coteau

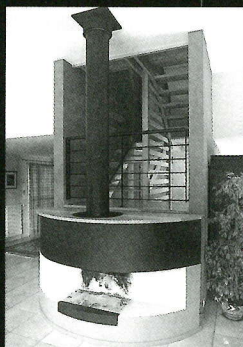
Blesle - Haute-Loire

Dans le cadre de la dernière Foire de Paris, une maison individuelle, construite à Blesle, un site réputé de la Haute-Loire, par le cabinet d'architectes *Drôles de Trames*, partage le premier prix remis chaque année par l'association Renov. Présidé par le comédien Claude Piéplu, la voix des Shadocks, le jury a retenu principalement la qualité architecturale, le caractère innovant et l'envie chez le maître d'ouvrage de travailler avec un architecte. Situé à proximité du village moyenâgeux, en dehors du périmètre de protection, la

"maison rouge" adossée à la colline, dispose d'une superbe "toile de fond", comme le voulait ses propriétaires.

Pour les deux architectes, Eric Chazelle et Henri Raynaud, il fallait créer, dans un budget serré, une maison de plain-pied, avec un dénivelé de 10 mètres entre les deux extrémités.

Entre la maison et le site chahuté et verdoyant, parcouru de murets en pierre, vestiges d'anciennes cultures fruitières, ils ont cherché à établir une relation à deux niveaux, celui des volumes, en renforçant par exemple l'aspect lisse et compact du bâtiment, et celui de la couleur, par l'utilisation d'un enduit rouge pour la façade (1).



Ils ont joué habilement avec les formes du terrain, en dessinant un bloc de circulation en demi-niveau. Grâce à la pente, les architectes ont réussi à glisser un garage, au-dessus duquel se trouve le séjour et deux chambres d'angle à double orientation, séparées simplement par une penderie. Deux autres chambres, situées un demi-niveau plus bas, donnent sur l'arrière.

Au-dessous, une cuisine et une buanderie, forment, avec le séjour et l'entrée à l'ouest, un "niveau de vie". Le tout communiquant par six portes-fenêtres, avec une terrasse de 120 mètres carrés, qui entoure la maison sur trois côtés.

Au centre du dispositif, le séjour bénéficie d'une hau-

teur sous plafond supérieure d'un demi-niveau par rapport aux autres espaces et devient, du même coup, une "pièce fédératrice". Sa forme en "U" permet, lorsque l'on est assis, de profiter largement du paysage et du village. Une cheminée "sculpturale" en occupe le centre, de même que l'escalier, qui prend ici beaucoup d'importance, afin de "multiplier les points de vue dans la maison et de créer une fluidité entre les espaces".

(1) Voir le magazine "d'A", nos 89 et 93.

Architectes :
Eric Chazelle, Henri Raynaud
(Drôles de Trames)



Le Conseil
de l'Ordre souhaite
la bienvenue
aux confrères
récemment
inscrits
à notre Tableau :
Jérôme Auger,
Xavier Belin,
Jean-Michel Castel,
Olivier Raynaud,
Philippe Robbe
et Christian Roul.
Toutes nos
félicitations
à Didier Malterre
et Philippe Pailler
pour l'honorariat
de la profession
qui leur
a été
conféré.

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
COMMENTRY Allier	Aménagement du hameau de la Chevantière	Ville de Commentry	27/10/99 Perret	Axe Saône/Cassou/David/	09/12/99 Perret	Cassou	
LE MAYET DE MONTAGNE Allier	Construction d'une maison de retraite	Office Départemental d'HLM de l'Allier	28/06/99 Brun, Ramillien, Tronche	SELARL Léaud-Rambourdin-Rivoire/Jalicon-Pichon/SCP Bruhat-Thomas-Bouchaudy/SCP Imholz F. et R./EURL Rossato-Marol/	20/12/99 Brun, Ramillien, Tronche	SCP Imholz F. et R.	
LA CHAISE-DIEU Haute-Loire	Aménagement des espaces publics	Commune de La Chaise-Dieu			22/12/99 Courant	Ont été proposés : Astier/Ticho/Assimacopoulos/Hérault/	
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Extension et réaménagement du bâtiment SAMU CODIS au C.H.U.	C.H.U. de Clermont-Ferrand			06 et 20/01/00 Allezard-Chambon, Baudry	Andanson	6 MF TTC
MEZEL Puy-de-Dôme	Construction d'une école maternelle	Commune de Mezel			12/01/00 Courtial	Chabrier	5 MF TTC
AURILLAC Cantal	Reconstruction de l'immeuble 10, rue de la Coste	Commune d'Aurillac			13/01/00 Courtial	SCP Estival-Terrisse	3 MF HT
AURILLAC Cantal	Réalisation d'une piscine sport-loisirs	District du Bassin d'Aurillac	13/01/00 Courtial	Lemarie-Legrand-Bonnet-Terral/SCP Bruhat-Thomas-Bouchaudy/SCP Durand-Ménard-Thibault-Estival-Terrisse/Marot-Arkos/			50 MF HT
LAVOÛTE/LOIRE Haute-Loire	Complexe sportif	Communauté de communes de l'Emblavez	15/11/99 Faget	Blanchet/Japac/Lassagne/	31/01/00 Morand	Blanchet	16,2 MF HT
MOULINS Allier	Restructuration des bâtiments de l'Hôtel Mora	Conseil Général de l'Allier	17/11/99 Blanchet	SCP Lerner-Menis-Noailhat/Raymond Kneiper/Pichon-Larvaron/Estèves/EURL Arca 3/	31/01/00 Blanchet	SCP Lerner-Menis-Noailhat	16 MF HT
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Restructuration de l'activité des laboratoires du C.H.U. et de l'établissement de transfusion sanguine	C.H.U.	18/12/98 Brun	Chabanne/Riboulet/Sextant-Léaud-Rambourdin-Rivoire/Douat-Harland et associés/	11/02/00 Brun	Sextant-Léaud-Rambourdin-Rivoire	85 MF TTC
MONTLUÇON Allier	Cité de Bien Assis, réhabilitation de 240 logements, 5è et 6è tranches de travaux	Office Public d'HLM de la Ville de Montluçon			16/02/00 Courtial	SCPA Imholz-Fouquet	24 MF HT
YZEURE Allier	Construction d'un restaurant interadministratif	Préfecture de l'Allier	09/12/99	SCP Aujames-Perrin-Reoules/Soulas-Jourde/Panthéon/	22/02/00 Blanchet	SCP Aujames-Perrin-Reoules	5,6 MF HT
CHAMALIÈRES Puy-de-Dôme	Extension et restructuration de l'Hôtel de Ville	Commune de Chamalières	28/02/00 Lanquette	Panthéon/Douat-Harland et associés/Ameil L./			10 MF HT
MOULINS-NEUVY Allier	Rénovation du gymnase du Lycée agricole "Tourret"	Conseil Régional d'Auvergne			10/03/00 Montrieul	Pichon	6 MF HT
MOULIN-YZEURE Allier	Embellis. des parties communes résidences : Plessis	Moulins Habitat OPAC de la ville de Moulins			10/03/00 Brun	Pichon/	2 MF HT
	Nomazy					Ramillien/	2,9 MF HT
	Champmilan					SCP Lerner-Menis-Noailhat/	3,3 MF HT
SAINT-PAULIEN Haute-Loire	Extension centre aquatique	Communauté de communes des Portes d'Auvergne			13/03/00 Allibert	Chabanne	
MONTLUÇON Allier	Construction de 15 logements Cité Dunlop	Office Public d'HLM de Montluçon			14/03/00 Courtial	EURL Arca 3	5,7 MF TTC
CHAMPAGNAC LES MINES Cantal	Construction de 4 pavillons	Office Public Départemental d'HLM du Cantal			14/03/00 Blanchet, Courant, Courtial	Juillard F.	2,4 MF TTC
YDES -Cantal	Réhab. de 4 logements					Porcher-Lamoureux	2 MF TTC
VIC-SUR-CÈRE Cantal	Réhabilitation de 4 logements					Maisonobe	2 MF TTC
YOLET - Cantal	Constr. de 3 pavillons					Maisonobe	1,8 MF TTC
SANSAC DE MAR. Cantal	Construction de 4 pavillons					Maisonobe	2,4 MF TTC
COREN - Cantal	Constr. de 2 pavillons					Bouniol	1,2 MF TTC
PAULHAC - Cantal	Constr. de 3 pavillons					Velay	1,8 MF TTC
SALINS - Cantal	Constr. de 2 pavillons					Barthélémy	1,2 MF TTC
VIEILLESPESE Cantal	Construction de 2 pavillons					Velay	1,2 MF TTC
RIOM-ES-MONT. Cantal	Réhabilitation Cité A. Laumond - 60 logements					Juillard J.-P.	6 MF TTC
YDES Cantal	Réhabilitation cité HLM 32 logements					Juillard F.	3,2 MF TTC
MAURS Cantal	Réhabilitation Cité du Bac - 30 logements					Joubert-Maillet	3 MF TTC
LE ROUGET Cantal	Extension et mise aux normes logements-foyer					Rouge	2,5 MF TTC
SAINT-FLOUR Cantal	Ext. Foyer Meyronneinc					Teil	1 MF TTC
	Ext. Foyer La Vigière					Teil	1 MF TTC

ARCAN'3D, Votre partenaire c.a.o sur votre région

03-15-19-23-42-43-48-63-87



Architecture et aménagement

*Toute une gamme de nouveautés
Le meilleur réseau d'experts*

Documentation sur demande à:
ARCAN'3D 21, route de la Baraque 63870 ORCINES
Tél: 04.73.62.26.64 - Fax : 04.73.62.26.59

Nom : Prénom :
Adresse : Ville :
Code postal : Tél. : E.mail :
Fax :

annonces

DEMANDES D'EMPLOI

Architectes

Faubert Véronique,
06 15 12 66 96.

Lanoy Raphaël,
06 17 08 08 74

Métreur

Houzali Halima,
06 17 63 37 30

Secrétaire

Fabre Valérie,
04 73 26 04 91

Secrétaires- comptables

Belaroui Jeannine,
04 73 24 42 96

Perraudin Luce,
03 80 45 02 04

DEMANDE DE STAGE

Le Blanc Marc
(3è année Ecole
d'Architecture),
04 73 26 00 62

LOCATION

Superbe local
bureau à louer,
Courmon, 100 m²,
04 73 31 22 39.

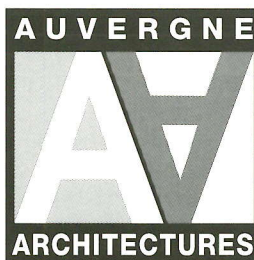
Le secrétariat de l'Ordre est à votre
disposition pour tous renseignements
complémentaires (C.V., etc.).

**Transmettez vos annonces
au secrétariat du Conseil de l'Ordre
Fax 04 73 34 39 09**

ECOLE D'ARCHITECTURE DE CLERMONT-FERRAND

Thèses de fin d'études - 2000

SUJET DU TRAVAIL PERSONNEL	NOMS DES ÉTUDIANT(E)S
La nouvelle Ecole d'Architecture d'Auvergne	Wilfrid Delamaide Yvon Laurelut
Navigateurs immobiliers - Phares isolés en mer : quel avenir pour le patrimoine maritime breton ?	Christelle Manzanares
Habitat individuel : entre pratiques habitantes et urbanité	Eric Boudet Bruno Salomon
Le temps est construction... Genèse d'une solution architecturale	Dominique Delaire
L'an 2000 : Fin du monde. Option catastrophes naturelles. Laissez une trace aux générations futures, avec un bâtiment test sur l'île de la Réunion	Olivier Amblard
Architecture et modestie. L'architecture peut-elle être empreinte de modestie ?	Anne-Marie Latour
L'architecture des Hôtels de Ville. Origine et évolution d'une forme architecturale	Bénédicte Poniecki



Je m'abonne

**Je désire recevoir les trois prochains numéros
d'Auvergne Architectures au prix spécial
de 100 francs.**

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées
par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

Nom
Société ou Organisme
Adresse
Code postal Ville
Date Signature

Envoi du bulletin d'abonnement et du règlement (chèque de 100 F
ou 140 F pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes - Région Auvergne
40, boulevard Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand

Architectes d'Auvergne,

France Télécom et Areste Informatique
vous offrent une réponse globale
à vos besoins professionnels :

ARESTE
informatique
Tél. : 04 73 28 87 87

- des logiciels dédiés sur Mac et PC et du conseil :
 - applications de C.A.O. (ArchiCAD, AutoCAD, ALLPLAN, Vector Works...),
 - stratégie informatique.

Domicile
L'HÉBERGEMENT AVEC FRANCE TELECOM



Pour optimiser
les performances
de son site professionnel

- la qualité et la performance de l'hébergement «**Domicile**»
pour vos sites Web,
- un nouveau mode de prospection de votre clientèle.

Pour un diagnostic personnalisé contactez votre Station Internet
ou appelez votre Conseiller France Télécom
au **1016** (appel gratuit)

 **france telecom**

Camélien

NOUVEAU PROGRAMME

GROUPE A|C|I RESIDENCE LA LICORNE

9 et 11, rue du Mont Mouchet - Clermont-Ferrand

LIVRAISON FIN 2001



12 appartements de standing du T2 au T5

Dans un quartier calme, proche des commerces, des écoles et du centre ville



CRÉDIT IMMOBILIER
DU PUY-DE-DÔME

Renseignements : CRÉDIT IMMOBILIER DU PUY-DE-DÔME "L'immobilier de référence"

16, boulevard Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand - Tél. 04 73 17 00 00 - www.groupe-aci.tm.fr

Avant de construire, “bétonnez” votre projet

“Responsable principal” de la construction des ouvrages publics, l’élu local doit solliciter toutes les compétences, bien avant les phases de conception et de réalisation.

Dès la naissance d’un projet, l’architecte peut aider à une bonne évaluation des besoins, organiser la concertation avec les usagers, programmer une opération, rechercher les financements appropriés...

Assistance au maître d’ouvrage, aide à la décision, organisation des consultations : les architectes savent mettre leur polyvalence au service des élus. Car ils savent qu’un projet bien préparé est déjà à moitié réussi.



LE CONSEIL RÉGIONAL d'Auvergne AGIT POUR LES JEUNES



Le lycée Valéry-Larbaud, un nouveau lycée pour l'agglomération vichyssoise.

Le Conseil Régional d'Auvergne agit pour les jeunes. Il construit ou rénove chaque année de nouveaux lycées en Auvergne, au cœur des bassins de vie et d'emploi. Il participe ainsi au dynamisme social, culturel et économique de la région.

Agir pour les jeunes, c'est leur permettre de profiter d'un espace bien pensé, harmonieux, lumineux, créé avec des architectes de talent.

Agir pour les jeunes, c'est mettre à leur disposition les outils de formation les plus adaptés, et les dernières technologies pour valoriser leur apprentissage.

Agir pour les jeunes, c'est faire que les lycées soient des lieux de vie, pensés pour favoriser au mieux l'épanouissement de chacun.

Le Lycée Valéry-Larbaud ouvert depuis septembre 1999 - 7^{ème} lycée construit par la Région d'Auvergne - est l'exemple le plus récent de cette volonté

Il offre des formations correspondant parfaitement aux récentes orientations prises pour l'agglomération vichyssoise en matière de développement de l'industrie, du tourisme, du thermalisme.

Il propose trois grands pôles de formation : action marchande, hôtellerie - restauration, santé-beauté et permet d'accéder à

des diplômes "pointus", par exemple : diététique, optique-lunetterie ou agent thermal...

Le lycée bénéficie d'équipements de haute technologie, particulièrement au niveau informatique avec l'omniprésence du multimédia...

Grande façade circulaire, rideaux de verre... c'est aussi une réussite architecturale. Sa réalisation a été entièrement financée par la Région d'Auvergne pour un coût de 181 millions de Francs.




AUVERGNE
CONSEIL RÉGIONAL D'AUVERGNE